

MÉTÉOROLOGIE
Moins froid, nuageux,
quelques chutes de neige
Min.: zéro - Max.: 15

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINTE GENEVÈVE
Les libraires
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Le gouverneur de Bordeaux: "L'émeute avait été longtemps préméditée"

Le lieutenant-colonel Léon Lambert, gouverneur intérimaire depuis un mois de la prison de Bordeaux, scène d'une émeute plus grave que les précédentes le jour de l'an, a déclaré que "le soulèvement avait été d'importance et longtemps prémédité". Le gouverneur a souligné que plusieurs des prisonniers étaient apparemment sous l'influence de barbituriques (goofballs) que les détenus continuent de se procurer en contrebande avec l'aide d'intermédiaires que le lieutenant-colonel Lambert n'a pas encore réussi à démasquer, malgré une enquête qui dure depuis un an.

L'émeute du Jour de l'An, qui a duré cinq heures et causé des dégâts considérables à la prison, a fait au moins sept blessés, cinq détenus et deux policiers.

Deux des détenus blessés ont été hospitalisés. Ce sont Bernard Bayliss, 23 ans, blessé d'une balle à l'abdomen, et l'ancien boxeur olympique Charles Chase, 30 ans, qui a eu la joue transpercée par une balle.

Tous deux étaient détenus en attendant leur procès. Chase avait été appréhendé, la semaine dernière, au cours de descentes de la police municipale contre des exploitants de la "traite des blanches".

Trois autres détenus ont été plus légèrement blessés par des volées de plomb ou ont subi des coupures d'éclats de verre de la part d'autres prisonniers parce qu'ils n'auraient pas coopéré assez complètement à la manifestation.

Marchildon, deux pompiers, ont été blessés par des pièces de métal lancées au hasard par les détenus.

Environ 400 prisonniers ont participé à l'émeute et le calme n'a été rétabli qu'après cinq heures d'efforts de la part des gardes, de policiers et de pompiers de la métropole. Il a fallu utiliser des jets d'eau, des bombes lacrymogènes et finalement des volées de plomb de calibre 12 pour rétablir l'ordre.

En premier, les policiers entrant dans l'enceinte n'étaient armés que de bâtons de baseball.

Ces volées de plomb servaient surtout à former un écran pour protéger les pompiers dirigeant leurs jets d'eau vers les manifestants et quelques foyers d'incendie.

En affirmant que l'émeute avait été préparée d'avance, M. Lambert a souligné qu'en plus de cette panne d'électricité, il a fallu faire face à une interruption du service d'eau, à l'isolement de la tour centrale de contrôle et à la demi-obscurité.

Il a dit qu'il était trop tôt pour évaluer les dégâts ou d'avancer une théorie quant à la cause véritable de l'émeute, à la suite de laquelle on a pris des précautions spéciales pour faire face à toute éventualité.

Hier, à l'heure du déjeuner, une escouade spéciale de la police provinciale était sur les lieux pour prêter main forte au personnel régulier de la prison. Après le déjeuner, on devait procéder à la ségrégation des détenus appelés à comparaître devant les tribunaux.

"Une chose est certaine, a dit le gouverneur Lambert. Dans le passé, on permettait aux détenus de se délasser hors de leurs cellules le dimanche et les jours de fête. Etant donné les événements du premier janvier, il est fort probable que ce privilège leur sera retiré pendant un certain temps."

PREMIER-MONTREAL

Algérie: l'OAS peut-elle faire échec à la paix?
Par Jean-Marc Léger
(Lire en page quatre)



Des policiers de Montréal arrivent à Bordeaux pour prêter main forte. (Photo Le Devoir)

Lisbonne renforce les mesures de sécurité; funérailles d'Etat pour le sous-secrétaire de la défense

LISBONNE. — Trois morts, cinq blessés, une cinquantaine d'arrestations: tel est le bilan de la tentative de coup d'Etat perpétrée contre le gouvernement Salazar lundi, dans la petite ville de Beja, située à une centaine de miles au sud-est de Lisbonne. La tentative de soulèvement a été écrasée après une bataille qui a duré trois heures entre les insurgés et le troisième régiment d'infanterie dont les cantonnements étaient apparemment le premier objectif du petit groupe rebelle.

La principale victime de ce bref engagement a été le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le colonel Jaime Felipe da Fonseca, qui a été selon les uns abattu par les insurgés alors qu'il les invitait à se rendre, mais, selon d'autres, tué par erreur par les soldats loyalistes qui l'auraient pris pour un des rebelles. Des funérailles d'Etat ont été faites au colonel da Fonseca; le président Tomas lui a remis à titre posthume la plus importante décoration portugaise et des dizaines de milliers de citoyens ont regardé passer le cortège funéraire en

tête duquel venait le premier ministre Salazar.

Mesures de sécurité

A la suite des événements de Beja, le gouvernement a placé les forces armées et la gendarmerie en "état de vigilance", mais n'a pas jugé nécessaire de les placer en état d'alerte. Le principal artisan du soulèvement était le capitaine Paulo Varela Gomes, adversaire reconnu du gouvernement et qui, voici quelques mois, abandonnait le service actif pour se présenter comme candidat de l'opposition lors des élections.

Mais il devait se retirer — comme tous les autres candidats de l'opposition — quelques jours avant la consultation de novembre en affirmant que la tenue d'élections libres était impossible. La plupart de ses quarante hommes — ouvriers industriels pour la plupart — ont été capturés. Deux ont été tués et cinq blessés, d'après le gouvernement mais certaines sources affirment qu'il y a eu au moins quatre morts et une dizaine de blessés parmi les insurgés.

Il semble que Gomes comptait s'emparer par surprise des cantonnements et des armes de la garnison de Beja et provoquer dès lors toute une série de gestes analogues par les adversaires du régime dans le pays.

Opposition croissante

Un porte-parole du gouvernement a dit que Gomes partageait la responsabilité du soulèvement avec Manuel Serras, ancien dirigeant d'un mouvement de jeunesse catholique, qui bénéficiait jusqu'à récemment de l'asile politique à l'ambassade du Brésil et qui en était sorti voici quelques jours. Serras a été arrêté hier.

Un grand quotidien catholique Voir page 2: Lisbonne

Trait d'union entre le Marché commun et le Commonwealth

Par Clément Brown

OTTAWA. — M. Edward Heath, lord du sceau privé et négociateur en chef de Londres auprès du Marché commun, aura aujourd'hui et demain à Ottawa des entretiens importants avec les membres du cabinet canadien. M. Heath informera nos ministres de l'état des négociations entre le Royaume-Uni et la Communauté des six. Il ne s'agira pas pour lui de rediscuter le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun mais de faire savoir à quelles conditions précises Londres accepterait d'entrer dans l'OCED.

Les journalistes ont maintes fois posé le problème en termes dramatiques: selon eux, c'est, pour Londres, soit le Marché commun, soit le Commonwealth. Or, le gouvernement Macmillan estime qu'il existe un moyen terme qui lui éviterait une coupure brutale soit avec les six, soit avec les quinze. Envisagé dans une optique mondiale, aucune des deux parties en présence, — les six et le Commonwealth — ne peut retirer un avantage durable de la "possession" exclusive de Londres dans ses rangs.

Les difficultés éprouvées par les six, présentement, sur les problèmes agricoles, démontrent à l'envi que l'accord au sein de la Communauté s'est fait facilement tant qu'il s'agit de complémentarité économique mais les accrochages sont survenus et durent lorsque l'on est en face de questions de rivalité économique. Or, le traitement des produits agricoles du Commonwealth sur le Marché britannique est justement la sorte de problèmes que l'état d'esprit actuel des six ne permet pas de résoudre facilement.

On comprend que Londres hésite à entrer dans la communauté économique précisément parce qu'on ne s'entend pas, entre les six, sur les questions agricoles. Certes, il serait avantageux pour la Grande-Bretagne de pénétrer sur le marché industriel des six mais les Britanniques, race de boutiquiers, ne sont pas sans savoir non plus que l'expansion économique européenne est vouée à un plafond maximum dont on peut dès aujourd'hui établir la hauteur, si le Marché commun ne débouche pas soit vers une com-

munauté économique atlantique, soit vers une association avec le Commonwealth. Voilà pourquoi les entretiens d'Ottawa et surtout ceux de Washington seront, pour M. Edward Heath, une occasion de faire le point et d'envisager aussi, dans une perspective réelle, l'offre de libéralisation des tarifs douaniers faite par Washington par l'intermédiaire de GATT.

Par tempérament, les Britanniques craignent de s'enfermer. Ils ont un sens inné de la liberté. Ils répugnent aux définitions, ils aiment mieux établir leurs structures à partir des faits, laissant de côté les théories les mieux éprouvées car leur longue expérience leur a appris qu'il y a toujours dans la vie des imprévus que les thèses les plus solides n'avaient pas envisagés.

Londres en s'associant aux six ne veut pas que l'Europe politique se fasse sans elle. D'autre part, les six ont commencé par l'économie et celle-ci est la porte d'entrée vers l'association politique. Les pays européens savent quel débouché remarquable la Grande-Bretagne peut offrir à leurs produits agricoles, produits au sujet desquels ils sont présentement à couteaux tirés. Si le marché britannique devait s'ouvrir devant leurs agriculteurs, sans concurrence ou préférence pour les produits du Commonwealth, à peu près toutes les difficultés seraient résolues. La Grande-Bretagne ne posera pas, par ses produits industriels, de menace réelle, sur le marché européen.

La question agricole, pour Voir page 2: Trait d'union

Création d'un organisme de recherches

OTTAWA. — Dans le but d'encourager l'entreprise privée à augmenter et à étendre ses programmes de recherche, le Conseil national des recherches a créé un organisme conjoint, le

Voir page 2: Création

Berlin: les sondages Est-Ouest à Moscou

(Lire en page 2)

Me Noël Dorion va s'expliquer chez M. Diefenbaker La lettre de remerciement à Wellie Côté n'était qu'un faux, œuvre de la secrétaire



OTTAWA. — Me Noël Dorion, secrétaire d'Etat, nouveau président du Conseil privé du Canada, député progressiste-conservateur de Bellechasse aux Communes et candidat de l'Union nationale défait aux élections provinciales de 1944, aurait passé une partie du Jour de l'An auprès du premier ministre Diefenbaker. Au cours de l'entretien, le ministre se serait défendu d'avoir écrit et signé une lettre de remerciements pour la collaboration électorale que lui aurait apportée feu Wellie Côté, qui était "l'émence grise" de l'ancienne Police des liqueurs.

Lundi, le "Star" de Toronto publiait une déclaration de Me Dorion dans laquelle le secrétaire d'Etat niait l'authenticité de cette lettre et menaçait d'intenter des poursuites en dommages contre tout journal ou particulier qui oserait reproduire cette lettre que Me Dorion affirmait être un faux.

Non pas que Me Dorion conteste l'existence d'une telle lettre, car il dit en posséder lui aussi un "photostat". Il nie, cependant, l'avoir dictée et signée.

Lundi, quand Me Dorion serait allé voir M. Diefenbaker, il aurait remis au premier ministre un affidavit de Mlle Elisabeth Parent, sa secrétaire. Dans ce document, Mlle Parent déclarerait avoir écrit cette lettre à la demande d'une personne "non identifiée" et que, par naïveté, elle aurait elle-même apposé la signature de Me Dorion au bas de cette lettre, datée du 17 avril 1958, laquelle transmettait à Wellie Côté (que le secrétaire d'Etat qualifiait la semaine dernière de "personnage peu sympathique") les remerciements du nouveau député de Bellechasse pour l'aide que le destinataire lui avait accordée durant la campagne électorale de 1958.

La secrétaire y aurait également amené Me Dorion à prier Wellie Côté ("personnage peu sympathique") de transmettre les remerciements du nouvel élu de Bellechasse à certains de "vos" employés dont les noms de MM. Pierre Royer, René Mercier, P. Martineau, C. A. Faucher, Léo Therrien, V.



Traditionnelle journée de dons de sang — Son Honneur le maire Jean Drapeau était présent hier à la huitième clinique de donneurs de sang, à l'époque des fêtes, depuis 1954, à l'hôtel de ville de Montréal. Le décor: arbres de Noël et présence de la crèche, semblaient particulièrement appropriés, au moment de procéder à un don des "plus précieux", les unités de sang. L'an dernier, 962 donneurs avaient été accueillis et l'année en cours, jusqu'à neuf heures, hier soir, en fin de soirée, la Croix-Rouge a fait savoir qu'elle avait recueilli 1,047 chopines de sang.

La Haye renonce à exiger le principe d'autodétermination et propose une conférence sans le moindre préalable

LA HAYE. — Modifiant radicalement son attitude, le gouvernement hollandais a fait hier une concession extrêmement importante à l'Indonésie dans une tentative pour permettre un règlement pacifique du différend au sujet de la Nouvelle-Guinée occidentale. Le premier ministre Jan de Quay a en effet annoncé au parlement que le gouvernement était désormais disposé à renoncer à poser quelque condition que ce soit à l'ouverture de négociations avec l'Indonésie et notamment à abandonner l'exigence préalable de l'application aux 730.000 indigènes de la Nouvelle-Guinée du principe de l'autodétermination.

Le chef du gouvernement a ajouté que La Haye n'envisageait pas des négociations directes avec le seul gouvernement indonésien mais plutôt une conférence dans "un cadre plus large", c'est-à-dire avec un troisième participant qui pourrait être un organisme comme les Nations Unies, ou un pays comme les Etats-Unis. Naturellement, a précisé M. de Quay, la Hollande s'attendait que l'Indonésie elle aussi renoncerait à poser une quelconque condition aux pourparlers.

rait être un organisme comme les Nations Unies, ou un pays comme les Etats-Unis. Naturellement, a précisé M. de Quay, la Hollande s'attendait que l'Indonésie elle aussi renoncerait à poser une quelconque condition aux pourparlers.

Djakarta reste menaçant

Jusqu'ici, la Hollande, sans en faire un préalable à proprement parler, affirmait qu'elle ne pouvait "céder" les 730.000 Papous à l'Indonésie, que la population de la Nlle-Guinée avait droit à choisir librement son destin. Mais l'Indonésie a constamment exigé que les négociations éventuelles soient basées sur la reconnaissance de la souveraineté de Djakarta sur l'Irian occidental (nom que les Indonésiens donnent à la Nlle-Guinée).

Mais au moment où le chef du gouvernement hollandais annonçait cette importante concession, on apprenait que l'Indonésie venait de rompre les relations télégraphiques et postales avec la Hollande. D'autre part, le président Soukarno a rejeté hier une note du gouvernement australien qui affirmait

Voir page 2: La Haye



Pour manifester sa puissance, la jeune armée indonésienne a marqué avec ferveur le 12e anniversaire de sa création, ces jours derniers, à Djakarta. Il apparaissait hier soir, toutefois, que le recours aux armes ne sera pas nécessaire, La Haye se montrant plus conciliante. (Photo UPI)

Algérie: un autre 1er de l'an tragique

TUNIS. — Le chef du gouvernement provisoire de la république algérienne, Ben Youssef ben Khedda, a quitté la capitale de la Tunisie pour celle du Maroc, hier, afin d'y préparer l'une des réunions les plus importantes que les chefs de la rébellion algérienne aient tenues depuis longtemps. Il semble que le GPRA aura à prendre une décision sur les dernières propositions du gouvernement français et à décider, à la lumière des résultats des entretiens secrets, s'il y a lieu de reprendre les négociations officielles avec la France.

La semaine dernière, des porte-parole du GPRA indiquaient que l'on pouvait s'attendre "d'ici une quinzaine" à d'importantes développements. L'annonce de la reprise des négociations officielles avec Paris serait généralement interprétée comme signifiant qu'un large accord est intervenu au cours des pourparlers secrets.

DESACCORD TUNIS-GPRA?

D'autre part, le choix de Rabat pour une rencontre aussi importante au lieu de Tunis, siège du GPRA, est considéré dans plusieurs milieux comme la confirmation de divergences croissantes entre les chefs rebelles algériens et le gouvernement tunisien. Les revendications insistantes de la Tunisie sur une portion du Sahara oriental seraient la cause principale de ce désaccord. Depuis quelque temps, des rumeurs veulent même que le GPRA songe à déplacer son siège de Tunis à Rabat. Et il ne manque pas d'Algériens à Tunis pour déclarer que le Maroc est désormais pour le GPRA un allié plus proche que la Tunisie.

ALGER. — La naissance de l'année 1962 a été marquée en Algérie par une flambée de terrorisme sans guère de précédent.

Voir page 2: Algérie

Traité d'union...

(Suite de la première page)

Londres a été pour les six, est la pierre d'attente des négociations de Bruxelles.

D'autre part, même une communauté atlantique, agrandie aux dimensions de l'Europe libre et de l'Amérique du Nord, demeure quand même un bloc modeste en regard du reste du monde. Les liens de Londres avec ce "reste du monde" sont considérables et le gouvernement britannique estime qu'il ne doit pas être affaibli.

Un exemple: il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que l'Argentine et le Japon ont exprimé, à propos de l'entrée de Londres dans la communauté des Six, des appréhensions aussi fortes que celles du Canada. C'est donc en dehors de la communauté atlantique que se définit le rôle de Londres dans la conjoncture actuelle que doit se jouer la partie décisive.

Pendant que les Etats-Unis cherchent à reprendre pied dans une Amérique latine en plein éveil, la Grande-Bretagne a la chance d'être déjà associée, économiquement et politiquement, avec la plupart des pays de l'Asie et de l'Afrique libres.

Bien plus, et George Drew l'a signalé avec raison, si le rythme d'expansion de l'Europe des Six est assésé à un éventail plutôt réduit, celui du Commonwealth est promis à un élargissement dont on ne prévoit pas encore les frontières. L'Inde, le Pakistan, la Malaisie, le Ghana, le Nigeria, le Nyassaland, pour ne nommer que quelques pays, vont fournir, d'ici à cent ans, des marchés autrement impressionnants que ceux de l'Europe. Le Royaume-Uni y possède déjà de nombreuses entrées et, bloc pour bloc, il n'est pas dit que le Commonwealth ne doive pas, un jour, valoir le marché commun européen. Dans ce cas, la détermination britannique au sujet du Commonwealth n'est pas seulement une question de prestige, mais elle est une question de survie.

On a parlé de position de force à propos de l'Europe des Six et l'on a raison. Mais, appuyée sur le Commonwealth et, partiellement du moins, sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne n'est elle-même nullement dépourvue d'atouts. Elle tabe sur des pays qui montent et dont quelques-uns, demain, domineront le monde, alors que l'Europe libre est à son apogée et ne peut que voir son influence proportionnellement décliner d'ici une couple de générations.

Lisbonne...

(Suite de la première page)

que portugais, commentant les événements de lundi, a écrit hier que l'opposition au gouvernement grandit dans le pays: "Chacun sait que les ennemis de la nation et du gouvernement occupent des postes de commandement dans l'armée, dans l'administration et dans l'enseignement" dit "Voz" qui rappelle la participation de Serraz, ancien militant d'action catholique, à l'acte criminel de Beja. Quatre militaires seulement faisaient partie de la bande dirigée par Gomes et Serraz: les journaux de la capitale soutiennent que la plupart des insurgés sont membres ou sympathisants du parti communiste.

Du Grand Art

La coiffure pour Messieurs est devenue artistique, en ce sens, que les tendances sont adaptées à chaque visage, ce qui lui donne une réelle personnalité. Les créations du salon de barbier au Palais du Commerce exécutées par ses barbiers-coiffeurs donnent satisfaction. 1600, rue Berri, local 2 (au sous-sol). V.L. 9-0272.

360 est. rue Rachel
Montréal
V.L. 9-4107



WHITE
HAUFFAGE-PLUMBERIE

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

La Haye...

(Suite de la première page)

mail que l'Indonésie manquerait à sa parole envers l'Australie si elle envahissait la Nlle-Guinée occidentale. Soukarno a reconnu avoir promis au premier ministre australien voici quelques mois de résoudre le problème par des moyens pacifiques mais a déclaré que l'envoi par la Hollande de renforts en Nouvelle-Guinée l'avait relevé de cette promesse.

Soukarno: la Nlle-Guinée, province

Lundi, le président Soukarno, dans une allocution radiodiffusée, proclamait que la Nouvelle-Guinée occidentale était désormais une province de l'Indonésie. Il a annoncé la création d'un état-major spécial chargé de coordonner les préparatifs de la libération et de diriger l'invasion. Enfin, il a promis que le premier gouverneur de l'Indonésie occidentale serait un Papou, dans un geste pour se gagner les sympathies des indigènes du territoire concerné.

Soukarno n'a cependant pas encore indiqué de date pour la "libération". Il semble qu'il y ait désaccord entre lui et les chefs militaires, ces derniers préférant attendre, quelques mois, c'est-à-dire jusqu'à la livraison des unités navales modernes attendues de divers pays européens. La plupart des experts militaires estiment que vers la fin de l'année 1962, l'Indonésie sera en mesure de conquérir aisément la Nouvelle-Guinée.

Pas d'abandon brutal des Papous

Pour en revenir à la déclaration du premier ministre hollandais, notons que celui-ci a insisté sur ceci: même en l'absence d'un préalable de l'Australie, la Hollande ne pourra pas, comme le préconise le communiqué de presse, abandonner la Nouvelle-Guinée. "Il est permis d'espérer que l'Indonésie elle aussi acceptera de participer à une conférence sans poser aucun préalable".

Le gouvernement hollandais a fait cette concession évidemment sous la pression d'une grande partie de l'opinion et de la presse qui ne veulent pas que la Hollande risque de s'engager dans une guerre avec l'Indonésie et réclament un arrangement avec ce pays. Le premier ministre a dit que la Hollande ne pouvait abandonner brutalement la tâche de progrès économique, social et politique qu'elle a entreprise en Nouvelle-Guinée non plus qu'ignorer les vœux du petit groupe de Papous "politiquement conscients et qui ont leurs propres idées sur l'avenir de leur pays".

Il semble que tous les partis politiques hollandais sont d'accord désormais sur ceci: conférence sans préalable, négociations de bonne foi en présence d'une troisième partie, abandon des menaces et de l'intimidation. Le principal groupe de l'opposition estime, pour sa part, que la Hollande devrait reconnaître le principe de la souveraineté de l'Indonésie sur la Nlle-Guinée, pourvu qu'il s'agisse d'une "association" et non d'une fusion pure et simple, et que Djakarta accorde au territoire un régime particulier, comportant une grande mesure d'autonomie.

L'Assemblée...

(Suite de la page 5)

président Tschombé, pour sa part, soutient qu'il a été forcé de signer un accord dont il n'est pas satisfait et que cet accord ne peut avoir de valeur qu'une fois ratifié par l'Assemblée katangaise.

Le gouvernement central craignant évidemment qu'à Elisabethville l'Assemblée ne subisse trop fortement l'influence de Tschombé a ordonné à celle-ci de se réunir aujourd'hui à la base militaire de Kamina, également sous contrôle des Nations Unies. Le président ne peut admettre ce défi à son autorité et craint d'autre part les pressions de l'ONU sur les députés katangais pour les amener à consacrer l'accord de Kitona tel quel.

Les Katangais évacuent Kongo

Dans le domaine militaire, Tschombé a annoncé qu'il a ordonné à la garnison katangaise forte de 1.300 hommes d'évacuer Kongo, après avoir résisté pendant une semaine aux violents assauts des troupes du gouvernement central. Ces dernières ont alors occupé la ville. L'important centre minier de Manono est également tombé aux mains des troupes de l'armée nationale congolaise et des rumeurs veulent que le Bahakati, parti politique des tribus Bahabab, hostiles à Tschombé, contrôle actuellement plus du tiers du territoire du Katanga. Le président Tschombé a accusé les soldats du gouvernement central de piller et d'incendier les villages de la région de Kongo et d'avoir massacré un grand nombre de civils.

Viande à chien vendue aux humains

OTTAWA. — Des officiers du ministère de la santé nationale ont révélé que de la viande propre seulement à la consommation pour les chats et les chiens avait été vendue pour consommation humaine récemment dans plusieurs centres onariens, y compris Toronto et Ottawa. A la suite d'une enquête de plusieurs mois par la police fédérale, des poursuites criminelles seront intentées à "un grand nombre de personnes" en vertu de la loi sur les aliments et les drogues. Des salaisons, des grands marchés, des bouchers bien connus sont impliqués. La viande ainsi vendue provenait d'animaux malades.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Pas de défense en cas d'attaque nucléaire

OTTAWA. — Le comité de la ville d'Ottawa pour la prévention des dangers de la radioactivité, lequel demande des fonds pour soutenir les travaux de l'Institut canadien de recherches pour la paix, a affirmé lundi qu'il "n'existe pas de moyens de défense en cas d'attaque nucléaire totale". Le comité ajoute dans son communiqué: "En nous proposant un programme de défense passive reposant surtout sur des abris contre les retombées et des cours de survie, le gouvernement nous induit en erreur. La seule défense contre la guerre nucléaire est la paix, conclut le comité."

"Héritage de France" à la Galerie Nationale

OTTAWA. — "Héritage de France", une exposition de 30 chefs-d'œuvre de peintres français, sera en montre à la Galerie Nationale du Canada pendant un mois, à compter de vendredi le 5 janvier. Les 30 tableaux comprennent des œuvres qui ont été prêtées par la reine Elisabeth et le musée du Louvre. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France, ouvrira l'exposition vendredi soir.

Création...

(Suite de la première page)

Comité consultatif de l'industrie, dont le président est le Dr E. W. R. Steacie, qui dirige le Conseil national.

Composé de 14 membres, le Comité doit remplir trois fonctions: rapprocher les dirigeants des services scientifiques des entreprises canadiennes et les directeurs du Conseil; tenir le Conseil au courant des problèmes de l'industrie; découvrir des moyens d'encourager la recherche dans l'entreprise privée.

Le comité se réunira plusieurs fois par année pour considérer les renseignements touchant le domaine de la recherche et créer un service d'échange continu pour diffuser toutes les avancées de l'industrie dans quelque sphère que ce soit.

Le vice-président du service scientifique du Conseil, le Dr B. G. Ballard, qui fait lui aussi partie du nouveau comité, a précisé qu'un tel service était nécessaire parce que les organismes de recherche du gouvernement n'étaient pas en mesure de résoudre les problèmes de l'industrie et aussi "parce que, souvent, l'industrie ne connaissait pas les travaux auxquels le Conseil et divers autres organismes s'attachaient".

Tous les secteurs

Le Dr Ballard a précisé que la grande et la petite industrie seraient représentées, de même que les compagnies canadiennes et les filiales d'entreprises américaines ou britanniques.

L'industrie sera représentée au Comité par MM. J. A. Cogan, de l'Imperial Oil à Toronto; W. N. Hall, de la Dominion Tar à Montréal; E. H. Higgins, de Canadair, Montréal; D. N. Kendall, de Hunting Associates, Toronto; W. F. McLean, de Canada Packers à Toronto; Peter Munk, Clairmont Sound, Weston, Ont.; Hugh S. Sutherland, Shawinigan Chemicals, Montréal et H. J. Shylp, CIL, Montréal.

Outre MM. Steacie et Ballard, le conseil comptera trois autres représentants du gouvernement, MM. C. J. Mackenzie, également ambassadeur de l'Atomic Energy, R. D. McBurney, du Conseil et A. D. Misener, de l'Ontario Research Foundation.

N.D.L.R.: Faut-il conclure qu'aucun Canadien français n'a été jugé assésé compétent pour faire partie de ce nouvel organisme?

Algérie...

(Suite de la première page)

dents; en deux jours, vingt personnes ont été tuées et une cinquantaine, blessées, par les terroristes aussi bien de l'OAS que du FLN. Et pour la première fois, des commandos de l'OAS, abandonnant leur arme favorite, les bombes au plastique, ont attaqué des commissariats de police directement avec des mitrailleuses et des bazookas.

MULTIPLES ATTENTATS

Hier, un garagiste européen a été battu par un terroriste musulman à Alger, pendant qu'il était en train de réparer une voiture. Le Français de 18 ans était accompagné par d'autres terroristes musulmans. A Constantine, un autre Européen, de 16 ans, a été tué de trois balles dans la tête, en plein marché central, par un musulman qui a pris la fuite. A Bone, un grave incident s'est produit lorsque des musulmans ont tenté de faire sortir d'un cimetière où on venait d'enterrer un jeune Européen tué par un terroriste l'an des dizaines de jeunes Européens prirent en chasse les assaillants et tous les musulmans qu'ils rencontraient sur leur chemin et en blessèrent une dizaine.

Lundi, l'incident le plus grave s'est produit à Alger lorsqu'un commando de l'OAS a attaqué avec mitrailleuses et bazookas une ville servant de QG aux agents affectés à la lutte contre l'OAS. Il y a eu deux morts et trois blessés. Ailleurs, en trois localités différentes, des terroristes musulmans ont lancé des grenades dans des cafés, faisant plusieurs morts.

Informations religieuses

Le primat de Pologne réclame une enquête

VARSOVIE. — Selon des nouvelles parvenues de Pologne, S. S. le cardinal Szeptycki, archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne, aurait effectué une démarche sans précédent dans les annales des pays de "démocratie populaire". Il aurait en effet réclame "l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les violations de la liberté religieuse, qui se seraient produites en Pologne".

Dans une lettre adressée récemment au président du "Sejm" (diète), le cardinal a accusé les autorités polonaises d'avoir violé à la fois la Constitution actuellement en vigueur en Pologne et la Charte des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Le primat de Pologne réclame donc la désignation d'une commission d'enquête.

Dans sa lettre, le cardinal accuse les dirigeants communistes: 1) d'avoir tenté d'instituer un contrôle sur l'enseignement religieux en dehors des écoles publiques; 2) d'avoir fait œuvre de discrimination à l'égard des religieux désirant servir comme infirmiers dans les hôpitaux nationaux; 3) d'avoir refusé à des prêtres l'autorisation d'enseigner dans des écoles publiques; 4) d'avoir interdit les processions traditionnelles les jours de fête religieuse; 5) d'avoir autorisé une discrimination contre les institutions religieuses de la part du Service des impôts; 6) d'avoir refusé d'autoriser les formations d'organisations patronnées par l'Eglise.

Le cardinal cite également, dans sa lettre, les passages de la Constitution polonaise relatifs à la liberté religieuse.

Nouvel ambassadeur cubain au Vatican

CITE DU VATICAN. — Dans un geste qui semble destiné à atténuer la tension existant dans les relations entre le régime pro-communiste et l'Eglise catholique, le premier ministre de Cuba, M. Fidel Castro, a nommé, hier, un nouvel ambassadeur au Vatican.

Le nouvel ambassadeur est Luis Amado Blanco y Fernandez. Sa nomination a été révélée par la publication de l'annuaire de 1962 du corps diplomatique accrédité auprès du Vatican. Un membre de l'ambassade cubaine a confirmé que M. Blanco y Fernandez avait été nommé, mais il a dit qu'il n'était pas encore arrivé à Rome. L'envoyé représentant de Cuba, le Dr Jose Ruiz Velasco, a présenté ses lettres de créances en mars 1960, mais a été rappelé pas Castro moins de neuf mois plus tard.

L'expulsion de plusieurs prêtres catholiques hors de Cuba a continué à tendre les relations entre le Vatican et La Havane.

LA HAVANE. — Le message du pape Jean XXIII au peuple cubain, à l'occasion du Nouvel An, publié dans les journaux de La Havane, exprime "les vœux sincères de prospérité chrétienne pour le peuple bien-aimé de Cuba".

Ce bref message a été envoyé du Vatican en réponse à celui du président de Cuba, M. Osvaldo Dorticos.

Le cardinal à la prison de Bordeaux

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, fera sa visite annuelle aux détenus de la prison de Bordeaux, samedi prochain, le 6 janvier. Le cardinal célébrera la messe à 9 h 15 et prononcera le sermon. Après le petit déjeuner. Son mince distributeur du tabac aux détenus.

Décès à 75 ans du R. P. A. Gauthier, c.s.v.

Le R. P. Alphonse Gauthier, des Clercs de Saint-Viateur, ancien supérieur du Collège Bourget de Rigaud, du Séminaire de Gaspé, de l'Institut des sourds-muets à Gaspé, et assistant supérieur provincial de la communauté, est décédé, à Rigaud, le 22 décembre. De ses 53 années de vie religieuse, il en avait passé 26 au Collège Bourget. Il était âgé de 75 ans.

Critique indirecte de l'Allemagne de l'Est

CITE DU VATICAN. — Dans une lettre adressée à l'évêque allemand, le pape Jean XXIII se dit attristé par suite des difficultés imposées à une partie de la population allemande. Critiquant indirectement le régime communiste en Allemagne de l'Est, le Souverain Pontife a rappelé que les prêtres en Allemagne doivent poursuivre leur œuvre "dans des conditions pénibles".

Dans la lettre qui a été lue à la radio du Vatican, hier, le Saint-Père a fait observer que plusieurs membres de l'épiscopat allemand furent incapables d'assister à la conférence épiscopale à Fulda l'an dernier et que plusieurs évêques furent dans l'impossibilité de visiter certaines parties de leurs diocèses.

Chef de l'Eglise baptiste chez le pape

ROME. — Rentrant de la Nouvelle-Delhi, où il a participé à la troisième assemblée plénière du Conseil oecuménique des Eglises, le Dr J. H. Jackson, président de l'Eglise baptiste des Etats-Unis, a été reçu en audience par le pape Jean XXIII; l'entretien privé entre le souverain pontife et le Dr Jackson

a duré une demi-heure. Le Dr Jackson est la troisième personnalité protestante que le pape Jean XXIII recevait, les deux précédents ayant été le Dr Geoffrey Fisher, alors archevêque de Cantorbéry, et le Dr Lichtenberger, chef de l'Eglise épiscopale des Etats-Unis.

Quatrième centenaire du Concile de Trente

TRENTE. — Le programme des manifestations destinées à commémorer le quatrième centenaire de la fin du concile de Trente (1545-1563) a été établi dans ses grandes lignes. Ces manifestations, qui se dérouleront en 1963 à Trente, prévoient un certain nombre de congrès internationaux, des expositions artistiques et historiques, la réalisation d'un film, ainsi que des cérémonies religieuses.

Collège catholique pour musulmans

MANILLE. — Le vicariat apostolique de Jolo, qui comprend l'ensemble de la province musulmane de Sulu, aux Philippines, vient d'ouvrir à Siasi, un nouveau Collège universitaire. Cet établissement permettra aux musulmans, spécialement aux enseignants, de poursuivre leurs études. Ce sont d'ailleurs les enseignants musulmans qui ont demandé son ouverture. La province de Sulu compte 350.000 habitants, dont 98 p.c. de musulmans. A part les quelques 7.000 catholiques de la capitale, l'ensemble de la population de la province est de religion islamique.

Faits divers

Mauvaise viande

A la suite de rumeurs suivant lesquelles de la viande devant servir uniquement à la préparation d'aliments destinés à des animaux domestiques, a été vendue pour consommation humaine dans différentes villes canadiennes, y compris Toronto et Ottawa, l'Association canadienne des consommateurs a réclamé une inspection plus efficace des aliments.

Un porte-parole de l'Association a révélé à Toronto que la direction des aliments et des drogues du ministère de la santé nationale et du bien-être social et la Gendarmerie royale du Canada enquêtent depuis quelques mois et l'on s'attend que des accusations soient portées contre "un nombre considérable de gens" en vertu du code criminel et de la loi sur les aliments et les drogues.

Le Cartagena à Halifax

La drague Cartagena est au terme de ses tribulations en haute mer et a atteint le port de Halifax assez tôt pour éviter une tempête du nord-est. Cette drague de \$4.000.000, propriété de Standard Dredging, de New York, a été touchée par le remorqueur de la Fondation Vigilant. Le Vigilant a mis dix jours, et demi à lutter contre une mer forte pour amener en sécurité la drague qu'il avait pris en remorque à 200 milles au large, samedi dernier. Les ennuis de la Cartagena ont commencé le jour de Noël alors qu'elle était touchée de Québec à Baltimore par le Vigilant le câble se rompit et le remorqueur était repris.

Souteneur accusé

Mike Adub, 22 ans, de Montréal, a été mis en accusation hier. Il est accusé d'avoir exercé un contrôle ou une influence sur une jeune fille de 13 ans dans des buts contraires à la morale. Adub est la 16e personne arrêtée récemment au sujet de l'affaire de la traite des blanches à Montréal. Il a été libéré sous un cautionnement de \$1.000 comptant. Il subira son enquête préliminaire le 9 janvier.

Un accusé précoce

Un bambin de 11 ans, originaire de Victoria Harbour, Ontario, a été trouvé coupable, à la suite de la mort d'un compagnon de jeu qui refusait de fumer une cigarette. Le juge Marjorie Hamilton a laissé l'enfant au soin de ses parents et a remis sa sentence au 11 janvier, en attendant que le garçonnet subisse un examen psychiatrique.

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles
Estimé, remorqueur gratuit
Service de téléphone 24 heures par jour
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

APPARTIENT À DES CANADIENS
ADMINISTRÉE PAR DES CANADIENS
CANADIAN OIL
COMPANIES, LIMITED
FABRICANTS DES
GAZOLINES • HUILES À MOTEUR
WHITE ROSE

BERLIN: les "pré-négociations" Est-Ouest sont ouvertes

L'ambassadeur des E.-U. et M. Gromyko ont eu hier un premier (et long) entretien: un second aurait lieu dans peu de jours

MOSCOU. — A peine l'année 1962 avait-elle commencé que les Etats-Unis, donnant suite à la décision prise par le Conseil ministériel de l'Alliance Atlantique, à la mi-décembre, faisaient une première démarche auprès du gouvernement soviétique afin d'examiner les chances de négociations officielles Est-Ouest sur la question de Berlin.

L'ambassadeur américain L. Thompson et le ministre soviétique des affaires étrangères, Andrei Gromyko, ont eu un très long entretien hier: ils ont conféré pendant plus de deux heures et demie au siège du ministère des affaires étrangères, square Smolensk. Aucun des deux n'a voulu dire quoi que ce soit de précis aux journalistes après l'entretien: ils ont cependant admis qu'il avait été question de Berlin et tous les deux paraissaient d'excellente humeur.

M. Thompson a toutefois déclaré qu'il compte revoir le

ministère soviétique au moins une autre fois avant que ne commencent les "pré-négociations": il a ajouté que celles-ci devraient commencer assez prochainement.

Gromyko: mutisme et confiance

Si les pré-négociations sont fructueuses, c'est-à-dire si elles indiquent qu'il existe des chances raisonnables d'un accord durable sur le statut de Berlin, l'Union soviétique et les puissances occidentales, une conférence des ministres des affaires étrangères des quatre Grands sera probablement convoquée. Il ne semble pas que cette conférence puisse avoir lieu au mieux avant le printemps.

Hier, au cours d'une réception à l'ambassade de Cuba, Gromyko, pressé de questions par les journalistes occidentaux, s'est borné à dire qu'il était trop tôt pour faire le moindre com-

mentaire sur les nouvelles conversations américano-soviétiques. Il a ajouté qu'on n'avait pas arrêté de date pour une autre réunion mais qu'il était confiant que d'autres rencontres entre lui et M. Thompson auraient lieu.

L'ambassadeur américain, pour sa part, a câblé immédiatement au secrétaire d'Etat à Washington un rapport préliminaire sur ce premier entretien. Il a ensuite convié ses collègues, les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne occidentale à une conférence aujourd'hui: il leur exposera les résultats de son entretien avec Gromyko et examinera probablement avec eux l'attitude à adopter dans la suite.

On sait que le Conseil ministériel de l'OTAN, lors de sa réunion de la mi-décembre à Paris, a autorisé les grandes puissances occidentales à examiner par le moyen de contacts diplomatiques avec l'URSS les chances d'un accord sur la question de Berlin et à plus spécialement chargé les Etats-Unis de procéder à ces "sondages". Si les contacts permettent d'envisager un règlement de la crise de Berlin qui ne mette pas en cause les droits fondamentaux de l'Occident ni la liberté des citoyens de Berlin-Ouest, il apparaît qu'il y aurait alors aux quatre grandes puissances de rechercher un tel accord au cours d'une conférence.

Me Dorion va s'expliquer...

(Suite de la première page)

cette fois, une mise au point du président du tribunal, l'honorable juge Achille Pettigrew, mise au point datant de la veille, 18 septembre. Le document se basait sur un témoignage affirmant que Wellie Côté, adjoint de Lemire, aurait participé à la campagne électorale dans Bellechasse en 1957 (et non en 1958, année de la candidature de M. Dorion). De plus, le juge Pettigrew mentionnait qu'il avait rejeté ce témoignage comme irrecevable parce que basé sur du ouï-dire.

Le secrétaire d'Etat reproche à des adversaires politiques (on dit qu'il s'agit de M. Gérard Levesque et de M. Maurice Lamontagne) de colporter la teneur de ce "faux document" (la lettre à Wellie Côté) pour laisser supposer une collusion entre les progressistes-conservateurs du Québec et l'organisation de l'Union nationale.

Me Dorion n'est pas en mesure de nier la participation d'éléments indésirables à sa campagne électorale de 1958, mais il affirme que si cela s'est produit, ce fut à son insu. En fait, revenant à la fameuse lettre de remerciements, disons que le secrétaire d'Etat reproche à un personnage mystérieux d'avoir exploité la bonne foi de sa secrétaire et de lui avoir soutiré (on ignore à quelles fins) cette lettre de remerciements. Mlle Parent, pour aller au plus pressé, aurait elle-même signé la lettre en imitant involontairement la signature de son patron.

La lettre avait été publiée en dépit des menaces de poursuites en dommages de Me Dorion, celui-ci aurait cru bon de remettre l'affidavit de Mlle Parent à M. Diefenbaker pour se justifier.

À Québec, lundi il a été impossible de rejoindre M. Dorion pour savoir ce qu'il pensait des articles des journaux qui ont publié et commenté la lettre interdite. Me Dorion est domicilié dans la Vieille capitale, mais des membres de sa famille ont répondu que Me Dorion se trouvait alors (le Jour de l'An) dans sa circonscription électorale de Bellechasse. Il ne devait rentrer à Québec qu'hier, mardi, alors que Me Dorion a fait savoir qu'il n'avait pas encore vu les articles en question et que, par conséquent, il n'avait rien à dire en guise de commentaires.

1ère traversée régulière du "Père Nouvel"

BAIE-COMEAU. — La première traversée régulière du traversier "Père Nouvel", entre Pointe-au-Père (Rimouski) et Baie-Comeau, sur la Côte Nord, s'est effectuée samedi.

Le traversier "Père Nouvel" a quitté le port de Pointe-au-Père vers 11 h, pour Baie-Comeau. Il a quitté ensuite ce port vers 5 heures pour revenir à Pointe-au-Père.

La compagnie de navigation Nord-Sud établit ainsi le premier service maritime régulier entre les deux rives du Bas St-Laurent.

Le navire "Père Nouvel" fera une traversée aller-retour, tous les jours, même le dimanche.

On s'attend à ce que le trafic des fêtes soit considérable entre le Bas St-Laurent et la Côte Nord.

On vient tout juste de terminer des installations temporaires aux ports de Pointe-au-Père et de Baie-Comeau pour permettre l'embarquement des véhicules.

Décès du R. P. Edmond, missionnaire en Inde

Un câblogramme de l'Inde nous annonce le décès, survenu vendredi matin, 29 décembre, à Banaras, du R. P. Edmond (Howard Packwood), Missionnaire Capucin canadien, emporté par une crise cardiaque.

Né à Cap-des-Rosiers, Gaspésie, en 1914, il était ordonné prêtre à Montréal en 1942, puis devenait professeur au Séminaire des Capucins, alors à Ottawa. En novembre 1946, il s'embarquait pour la Mission de Banaras-Gorakhpur, en Inde.

Le Père Edmond était aussi un spécialiste de la musique indienne. C'est même le seul prêtre au monde qui ait jamais obtenu le doctorat en cette matière. C'est surtout à ce titre qu'il est connu au Canada, où il a donné plusieurs récitals pendant l'hiver 1959-60, lors de son premier séjour de repos au pays.



SALLE BONAVENTURE

EN VEDETTE
JEAN SABLON
AU PIANO
EMIL STERN

DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse,
le plus réputé d'Amérique
du Nord — aussi le Trio
de la Salle Bonaventure
pour de la musique
de danse sans interruption

Stationnement à l'intérieur



Auto Le Mans Liée
2055 Boul. Pie IX
D.A. 2-1551

Vous allez en Europe? Rendez-vous sur nos plans spéciaux de livraison outre-mer en demandant notre brochure gratuite.

Réervations:
UN. 1-3511

Faut-il obéir à ses impulsions?

"La plupart d'entre nous étouffent chaque jour une quantité d'impulsions qui suffiraient à changer le cours de notre vie", déclare un psychologue dans SÉLECTION du Reader's Digest de janvier. Lisez pourquoi les grandes réussites sont souvent dues à une faculté d'agir spontanément sous la chaleur de l'inspiration. Apprenez à reconnaître vos bons mouvements et

UN PERE JESUITE PRONONCE UN Réquisitoire contre le "colonialisme" des foyers de culture de la province

Le directeur général adjoint des études dans les collèges jésuites du Canada s'élève contre "ceux qui voudraient soumettre les collèges classiques à la juridiction académique d'un conseil provincial", allusion évidente aux recommandations formulées devant la commission Parent par l'Association des professeurs de l'université de Montréal.

Le père Armand Tanguay, s.j., précise dans le Bulletin du Collège Jean-de-Brébeuf que les collèges classiques "ont une mission culturelle unique" dans le Québec et qu'ils ne remplissent pas à l'importe quelle con-

Décès de M. Robert Henry

M. Robert Alexander Cecil Henry de Montréal, figure bien connue dans les milieux financiers et conseiller auprès des gouvernements, est décédé, hier, à St-Petersburg, Floride, à l'âge de 77 ans. M. Henry était considéré comme l'un des plus grands entrepreneurs dans le domaine des transports ferroviaires, fluviaux et aériens. Deux fois il avait été sous-ministre dans le gouvernement fédéral. Il a joué des rôles importants dans le développement des chemins de fer, du transport aérien et de l'électricité au Canada, au début de ses grandes entreprises.

Né sur une ferme des environs de Montréal, le 20 septembre 1884, M. Henry quittait l'école à l'âge de 13 ans. Il poursuivait tout de même ses études et il a obtenu, à l'âge de 28 ans, un diplôme d'ingénieur de l'Université McGill. Il était alors à l'emploi du Canadien Pacifique. M. Henry était directeur de Marine Industries Ltd., de Reynolds Aluminium Co. of Canada et d'Air-Canada.

De 1947 à 1954 il avait participé aux négociations qui ont précédé le début des travaux de la voie maritime du Saint-Laurent. Sa démission a été provoquée par des critiques de l'opposition à Ottawa, à cause des intérêts de M. Henry dans Marine Industries Ltd. Au cours des années qui ont suivi 1930, alors que M. Henry était sous-ministre des chemins de fer, il a remis sa démission parce qu'on lui reprochait de détourner des actions de Beauharnois Light, Heat and Power Co. A l'époque, une commission d'enquête dévoilait ce que l'on a appelé "le scandale de la Beauharnois Power".

Après sa démission, M. Henry devenait président de Beauharnois Light, Heat and Power, et plus tard vice-président de Montréal Light, Heat and Power Co., entreprise qu'administrait maintenant l'Hydro-Québec.

Trois filles survivent à M. Henry, dont les funérailles auront lieu demain, à Montréal.

La presse anglaise réagit aux manifestations du RIN

Plusieurs journaux de langue anglaise ont réagi hier à l'état d'une page commanditée parue dans le DEVOIR du 30 décembre sous les auspices du Rassemblement pour l'indépendance nationale. L'agence "Presse Canadienne" ayant diffusé à travers le pays la teneur du message paru dans cette page, les quotidiens ont reproduit la dépêche d'agence qui insiste sur l'un des slogans du RIN: "Il n'y a qu'une solution possible: l'indépendance".

Il convient de souligner à ce propos que toutes les manifestations des mouvements indépendantistes, en particulier celles du RIN dont les effectifs ont considérablement augmenté depuis quelques semaines, sont ordinairement relevées dans la presse anglaise qui les explique et souvent les commente.

On estime que le nombre des adhérents du RIN dépasse le million.

Innovation gastronomique

TOUS LES VENDREDIS SOIR DE 7 H. A 11 H. P.M.

LES HOMARDS - LES CREVETTES
LES HUITRES - LES ESCARGOTS
LES CUISSES DE GRENOUILLES
LES PETONCLES ET UNE
VARIÉTÉ DE POISSONS SOUS
TOUTES LES FORMES, POUR
TOUTES LES GOUTS.

GENRE BUFFET.

tout ce que vous pouvez bouffer, accompagné d'une
bouteille de vin blanc des meilleurs crus

SUR RESERVATION SEULEMENT

LE COUPLE (tout compris) \$14.50
(\$6.00 chaque personne additionnelle)

A LA NOUVELLE AUBERGE DES BOUFFE-TOUT

LA CHATELAINE DU LAC D'ARGENT

EASTMAN, QUEBEC

(au domaine d'Estrie, à l'entrée du théâtre de la Marjolaine)

Pour réservation: LE CHEF MICHEL

Eastman - 1567-14 - Montréal - V.I. 9-3389



La direction de l'hôpital Sainte-Justine annonce trois nominations. Le Dr Albert Royer, F.R.C.P. (C) F.I.S.H., est nommé directeur du département de pédiatrie. Le Dr Bernard Martineau (au centre) est nommé directeur du département des laboratoires cliniques. Le Dr J.-Calixte Favreau (à droite) est nommé directeur du département de chirurgie.

51 morts violentes

Au moins 51 personnes ont perdu la vie au Canada depuis le début du congrès du Jour de l'An. Les victimes de la route sont au nombre de 34; des incendies ont entraîné huit pertes de vie; il y a eu deux noyades, deux accidents de chasse et cinq autres morts accidentelles de causes diverses.

Jusqu'au terme du congrès officiel de longue fin de semaine, à minuit et une minute, lundi soir, le nombre des victimes de la route était de 29, une de plus que le chiffre prévu par le Conseil canadien de la sécurité routière. Le nombre des accidents de toute nature était de 46, alors que pendant les trois jours du congrès de Noël il avait été de 42.

Mais, si l'on considère que le congrès du premier de l'an se prolongeait hier, la pire tragédie est survenue au Québec où une collision entre un autobus et une automobile a entraîné cinq pertes de vie, à Ste-Jovite, 65 milles au nord de Montréal.

Ainsi, il y a eu onze accidents mortels de la route, au Québec; une noyade, une tragédie du feu et deux autres accidents mortels.

Mme Denise Harvey, âgée de 64 ans, de Montréal, a été blessée hier par une automobile, à l'intersection de l'est de la ville, vendredi soir dernier. M. Victorin Deschênes, âgé de 35 ans, 3426 rue Cartier, Montréal, a été heurté à mort, hier matin, par un autobus de la Commission de transport de Montréal, angle Jean-Talon et Casgrain. Un militaire âgé de 21 ans, M. Jacques-J. Boulet, de Drummondville, a été victime d'un accident d'automobile, vendredi soir dernier, près de St-Rédempteur de Lévis; ses quatre compagnons ont été blessés. M. Armand Roy, âgé de 51 ans, de Scott Junction, a été heurté à mort par une voiture alors qu'il marchait le long de la route, près de St-Henri de Lévis, samedi matin dernier.

Georges Guindon, âgé de 11 ans, de Grenville Bay, Argenteuil, se rendait à la messe de minuit du premier de l'an en compagnie de son frère de 15 ans, Serge; les deux garçons ont été happés par une voiture conduite par un citoyen de Grenville Bay. Georges Guindon a succombé à ses blessures.

M. Eysmer Chaput, 59 ans, de Chaudière, dans le nord-ouest du Québec, a perdu la vie au cours d'une collision de deux voitures, à Bancroft, Ontario. Sa femme, âgée de 59 ans, est hospitalisée à Peterborough.

Un bébé de quatre mois, Mario Breault, est mort dans l'incendie de la demeure de ses parents, dimanche dernier, à McMasterville, une banlieue au sud de Montréal. Les trois autres enfants de M. et Mme Breault ont eu la vie sauve.

Un convoi de voyageurs du Canadien National a heurté à mort, samedi dernier, un vieillard de St-Octave, dans le comté de Rimouski.

M. Ralph Simpson, 50 ans, a succombé aux blessures qu'il a causées la décharge accidentelle d'un fusil que son fils Bill, âgé de 12 ans, tenait. M. Simpson, père de neuf enfants, était chômeur; il habitait Gravenhurst, Ontario.

Mme Shirley Coleman, divorcée âgée de 23 ans, a été poignardée à mort, le Jour de l'An. Une accusation de meurtre qualifiée sera logée contre Robert Simmons, âgé de 20 ans.

Dr Ildefonse Côté
décédé à Montréal
à l'âge de 73 ans

Le Dr P. Ildefonse Côté, 73 ans, spécialiste de la médecine industrielle et directeur de l'hôpital Notre-Dame, est décédé le 1er janvier à la suite d'une brève maladie.

Le Dr Côté, qui était diplômé de l'université Laval, était l'un des directeurs de la Commission des accidents du travail du Québec.

Il fut également expert médical pour le Canadien National et pour plusieurs compagnies d'assurance.

Faits divers

Des tragédies ont assombri le congrès du premier de l'an, à l'étranger. Un bateau passeur a chaviré en Inde, sous la poussée de personnes qui se sont empressées d'y monter au moment où le bateau arrivait à quai; 63 cadavres ont été repêchés. L'accident est survenu sur la rivière Bankot, à 115 milles de Bombay.

Cinq enfants, tous de la même famille sont morts dans l'incendie du foyer de leurs parents, dans un quartier populaire de Buffalo, Etat de New-York.

Un père de famille qui craignait de perdre ses deux enfants depuis que sa femme lui a intenté une action en divorce a tué son fils de dix ans et sa fille de huit ans, de même qu'une gardienne, âgée de 15 ans, avant de tourner son arme contre lui-même. Le cadavre du malheureux Fred E. Brown, 54 ans, de Sharon, Pennsylvanie et ceux de ses trois victimes ont été trouvés dans une automobile en bordure d'une route.

Le peintre surréaliste Kurt Seligmann, âgé de 61 ans, a été trouvé mort dans sa maisonnette de la retraite allemande de Calibre 22, à ses côtés. La tragédie est survenue à Midletown, Etat de New-York.

Mort d'un "roi"
Un roi des Romanchels, Joseph premier, est mort dans la banlieue de Bruxelles, à l'âge de 60 ans. Il avait été hospitalisé, mais il a obtenu le privilège de revenir mourir au milieu des siens.

Accusé de meurtre
Un professeur d'université, en Suisse, Kurt Leibbrand, 47 ans, né en Allemagne, a été accusé en cour de Stuttgart du meurtre de 26 Italiens. Il aurait fait fusiller dans les dos, lors de la retraite allemande de France, en août 1944, les soldats italiens attachés à la compagnie de génie qu'il commandait.

Le dur hiver
Le froid continue de sévir dans les îles Britanniques, même si le soleil a commencé de briller dans le sud du pays, après de nombreuses heures d'un dense brouillard. La glace a gêné le mouvement des trains et plusieurs sont immobilisés; 27 envols ont été contremandés à l'aéroport de Londres. Il est tombé 18 pouces de neige en 24 heures dans le nord de la Suisse, hier, un record depuis le début du siècle. Il neige également dans le sud de l'Allemagne. L'armée dénie les rumeurs de Munich. Il a neigé également en plusieurs régions de l'est et du centre de la France, mais pas à Paris où le temps était couvert ces jours derniers; le mercure se maintenait au-dessus du point de congélation.

Désastres incendie
Un pompier a été asphyxié et une femme qui servait du café aux pompiers a été blessée au cours d'un incendie qui a détruit un édifice dans le quartier commercial de Trois-Rivières. Le feu a complètement ravagé un édifice à bureaux de deux étages situé à l'angle des rues Hart et Des Forges.

Un automobiliste
aurait été malmené
par un policier

La police de Montréal a ouvert une enquête par suite de la plainte portée par un automobiliste de Montréal qui accuse un policier (qui n'était pas de service) de l'avoir malmené dimanche. M. Joe Ambush a déclaré qu'il roulait sur l'avenue du Parc samedi matin à neuf heures lorsque la voiture qui se trouvait devant la sienne "refusa" délibérément de le laisser passer.

Lorsque les deux voitures s'arrêtèrent à un feu rouge, il descendit et s'approcha de la voiture qui se trouvait devant la sienne. L'autre automobiliste, un policier qui rentrait de son travail, sortit. "Il m'a insulté et frappé à coups de poing et de pied", a déclaré M. Ambush.

L'identité du policier, qui exerce ce métier depuis cinq ans, n'a pas été révélée.

Air Canada voyage plus mais perd encore

Une augmentation sensible du trafic des voyageurs a permis à la compagnie Air Canada d'enregistrer en 1961 un chiffre record de 3,700,000 passagers. Ses avions ont parcouru près de deux milliards et demi de voyageurs-milles payants.

Cependant, la hausse de capacité a été encore plus marquée et la vague grandissante des voyages en classe économique se traduit par un revenu inférieur aux prévisions par voyageurs-mille, a révélé le président de la société, M. G.R. McGregor, dans une revue de l'année rendue publique hier.

Le nombre des passagers s'est accru de 7.6 p.c. au regard de 1960, tandis que les voyageurs-milles payants s'élevaient de près de 21 p.c. par suite de l'accroissement sensible de la distance moyenne par voyage. De même le nombre des sièges-milles disponibles a augmenté de 25 p.c. et s'élevait à 3,900,000, soit 64 p.c. de la capacité de chargement, une baisse de 2 p.c. comparativement à 1960.

M. McGregor attribue dans une large mesure la hausse du trafic à la nouvelle échelle de tarifs nord-américains inaugurée par Air Canada au début de l'année. Ces dispositions ont réduit les tarifs d'Air Canada, sauf dans le cas des très courts trajets. Le revenu moyen par passager-mille s'établissait en 1961 à 5.8 cents, comparativement à 6.25 cents en 1960.

Les nouvelles réductions découlent d'un système unique, établissant des tarifs proportionnels aux frais d'exploitation, système mis au point et réalisé par Air Canada et qui offre aux Canadiens la plus basse échelle de tarifs au monde.

La classe économique est à ce point populaire que 75 p.c. de tous les passagers d'Air Canada se sont prévalus des tarifs inférieurs.

Navigation d'hiver: bon début

La navigation d'hiver connaît un excellent début de saison dans les ports de Québec et de Trois-Rivières. Le Fort Chamby s'est amarré à Québec lundi. Son capitaine recevra la canne à pommeau d'or. Le cargo danois Thora Dan est arrivé le même jour dans le port de Trois-Rivières sans l'aide de brise-glace. Ce cargo de 5,000 tonnes ouvre la navigation en 1962 dans le port de Trois-Rivières, à 60 milles au nord-est de Montréal.

Le cargo canadien Fort Chamby, de retour de sa première traversée de l'Atlantique, est arrivé dans le port de Québec, deux heures après minuit, le Jour de l'An, établissant ainsi un record des premiers arrivages de l'année. Le Fort Chamby est commandé par le capitaine Roy Cowie.

Le Fort Chamby est la propriété des Canada Steamship Lines et a été construit pour la navigation d'hiver dans le Saint-Laurent. Il avait été lancé le printemps dernier et était parti pour l'Europe en novembre, après avoir fait plusieurs voyages entre les Grands lacs et le golfe Saint-Laurent, au cours de l'été.

Nolisé aux lignes maritimes du Canadien Pacifique, le Fort Chamby doit effectuer deux autres voyages à Québec au cours de l'hiver.

Le record d'arrivée hâtive dans le port de Québec était précédemment détenu par le cargo danois Helga Dan, qui était arrivé le matin du Jour de l'An en 1960.

Le capitaine du Thora Dan reçoit la canne à pommeau d'or accordée, chaque année, au capitaine du premier océanique arrivant d'outre-mer dans le port de Trois-Rivières. Le Thora Dan, qui a quitté Anvers le 11 décembre, transporte de la marchandise générale. En route, il a fait escale à Hambourg et Liverpool.

Une femme pose sa candidature

NPD: "Faire tomber le voile du secret à Westmount..."

Une candidate du Nouveau parti démocratique sollicite un siège au conseil de Westmount lors des élections municipales, prévues pour le 15 janvier. Ainsi, en décembre, la charte municipale soit amendée de telle sorte que chaque localité puisse exercer ses pleins droits de citoyens à Westmount.

Licenciée en droit et en sciences politiques d'Oxford, traductrice d'expérience, Mme Nilski a exposé son programme ainsi qu'il suit:

"Faire tomber le voile du secret dont s'entoure l'administration municipale". A ce propos, elle rappelle que les autorités municipales de Westmount n'ont pas consulté les contribuables lorsqu'elles ont demandé à Québec l'abolition de la régie des loyers dans la municipalité.

L'organisateur de la campagne de Mme Nilski, M. Julien Major, a affirmé de son côté qu'elle rappelle que la voix d'une femme se fasse entendre au conseil de Westmount.

Le NPD fait observer que les locataires de Westmount, s'ils ont le droit de vote, n'ont pas celui de briger les suffrages à la mairie et à l'échevinage. "Le NPD, déclare notamment M. Major, trouve cette façon de procéder paternaliste et rétrograde. Nous savons que Mme Nilski insistera pour que

D'UN Océan A L'AUTRE

M. Vanier invite les
Canadiens à méditer

OTTAWA. — Le gouverneur général Vanier, rentré de Québec où il a passé 12 jours de vacances à la Citadelle, a demandé dimanche soir aux Canadiens de chercher des moyens de vivre selon le précepte "aime ton prochain comme toi-même".

M. Vanier a proposé que chacun consacre chaque jour dix minutes à la méditation de ce précepte. "Cela crée, a dit M. Vanier, un esprit de confiance et de sérénité. Qui sait si cela ne pourrait pas constituer la première étape sur la voie de l'amitié entre les nations?"

Voeux de M. "Dief"

OTTAWA. — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a déclaré dimanche dans son message de fin d'année que les Canadiens ont toutes les raisons d'être fiers des progrès accomplis en 1961.

L'année, de dire le premier ministre, se termine sur une note favorable, les derniers mois de 1961 ayant été en nette amélioration sur les années précédentes, tandis que la nouvelle année est riche en promesses de croissance et d'expansion économiques.

Le premier ministre a aussi échangé, en fin de semaine, ses vœux du Jour de l'An avec le chancelier Konrad Adenauer de l'Allemagne de l'Ouest et le premier ministre Nikita Khrouchtchev de l'Union soviétique.

Progrès au N.-B.
FREDERICTON. — Dans son discours de fin d'année, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud a annoncé que sa province avait joui d'un essor modéré en 1961, et qu'en 1962 on pouvait s'attendre à une croissance continue dans les domaines de la production, de l'emploi et du revenu.

"Nous devrions commencer cette année en étant persuadés que nous nous dirigeons vers un avenir brillant", a dit M. Robichaud. "Demandons donc à Dieu que nos progrès ne soient entravés par aucun désastre".

M. Douglas, optimiste

REGINA. — Dans son premier message du Nouvel An, M. T. C. Douglas a déclaré que les conditions économiques du Canada s'amélioreraient probablement au cours de l'année 1962.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan estime que les importantes dépenses américaines en matière de défense y seront pour quelque chose. Cependant, il pense que cela ne sera pas suffisant pour redresser le niveau de vie de la plupart des Canadiens.

Les négociations continuent chez Ford

TORONTO. — La compagnie Ford du Canada et le syndicat des Ouvriers unis de l'Automobile (CTC) ont poursuivi lundi à Toronto leurs pourparlers en vue de la signature d'un nouveau contrat touchant 7,000 ouvriers des usines de la Ford, en Ontario. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les discussions "diminuent la gravité des problèmes" en litige, mais que de nombreux points font encore l'objet de négociations. Les entretiens se sont continués hier. Le contrat précédent a expiré le 1er décembre 1961.

Nouvelle initiative de
M. J. W. Pickersill

OTTAWA. — M. J. W. Pickersill, député libéral de Terre-Neuve, a révélé hier qu'il avait écrit à tous les grands journaux du pays pour leur demander leur concours en vue de compiler "un dossier des promesses électorales que le gouvernement Diefenbaker n'a pas encore tenues". Il a aussi demandé aux lecteurs de ces journaux de lui faire parvenir un rapport de ces promesses faites durant les campagnes électorales de 1957 et 1958, en les accompagnant de preuves, tel que coupures de journaux, etc. Le député déclare avoir temporairement mis de côté la rédaction d'une biographie de feu l'ancien premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King pour se consacrer entièrement à sa nouvelle initiative. Selon lui, le gouvernement Diefenbaker n'aurait pas tenu au moins 70 de ses promesses électorales.

Mandat renouvelé du
président de l'ONF

OTTAWA. — M. Guy Robitaille, président de l'Office National du Film, a été nommé de nouveau à ce poste pour une durée de cinq ans. Le Journal Officiel du Canada annonce que le mandat de M. Robitaille sera renouvelé pour cinq ans.

M. L. J. Knowles à 75 ans de

OTTAWA. — M. Leonard J. Knowles, grand spécialiste des tarifs ferroviaires au sein de la Commission des Transports, a pris sa retraite hier, après avoir passé 34 ans au service des chemins de fer et 19 ans au service de la Commission. Il sera remplacé par M. Alfred S. Kirk, 65 ans, qui était le directeur du trafic à la Commission des Transports depuis 1939. M. Knowles a pris sa retraite le jour de son sixième-quinzième anniversaire de naissance. On croit qu'il agira dorénavant comme conseiller de plusieurs entreprises commerciales en matière de tarifs-marchandises.

La présentation
des vœux à
M. Paul Comtois

QUEBEC. — Les citoyens de Québec ont présenté leurs vœux du Nouvel An à M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur, et au premier ministre M. Jean Lesage, à la réception traditionnelle qui a eu lieu au parlement.

Plusieurs centaines de notables dont le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, des dirigeants syndicaux, des avocats et des fonctionnaires, ont défilé pour souhaiter aux dirigeants du gouvernement "bonne et heureuse année".

Parmi les personnalités gouvernementales qui recevaient à cette occasion se trouvaient M. Bona Arseneault, ministre des terres et forêts, et M. Jean-Jacques Bédard, député libéral du comté de Québec.

La cérémonie a eu lieu dans la salle du Conseil législatif, nouvellement meublé.

VENEZ...
vous délecter
dans une ambiance sélecte
et intime. A coup sûr vous
apprécierez le confort
moderne de notre nouveau
bar-salon.

le "BERNINI LOUNGE"
(Au 2ième plancher)
après quoi vous aimerez vous délecter d'un bon repas à
La Fontaine de Trovi
RESTAURANT
6717, rue SAINT-HUBERT (près de St-Zotique) CR. 1-0855

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT 6%
GARANTI
Tous les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Prêts du Québec, organisme du gouvernement du Québec, ou garanties par le gouvernement du Royaume-Uni ou de tout autre royaume ou territoire de Sa Majesté.

Les titres sont offerts par unités de \$1,000 et rapportent 5.00 l'an (6%).
Le capital et l'intérêt sont garantis sous conditions.
Rachetables en TOUT temps, mais la première année, l'intérêt est calculé à 4%, tous les autres à un taux courant.
Les comptes courants rapportent de 4% d'intérêt, payable trimestriellement, et calculés sur le solde trimestriel.
Les comptes ouverts le 10 du mois courant rapportent de l'intérêt à partir du premier jour de ce mois.

HORAIRE D'OUVERTURE
en semaine de 9:00 a.m. à 4:45 p.m.

FARMERS & MERCHANTS
TRUST COMPANY LTD.
1175, avenue Union, Montréal - Tél.: UN 6-6551
1450 ouest rue Ste-Catherine, Montréal - Tél.: UN 1-9446

Bureaux à: Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon, Nassau, N.P., Bahamas et Kingston, Jamaïque

Importance du fait et distinctions

Par Albert Lévesque

Le gouvernement d'Ottawa vient de rendre public sa formule de "rapatriement" de la "constitution de 1867". Jusque-là, tout s'est fait sans tapage, en douceur, presque à l'insu de l'opinion publique, comme s'il s'agissait d'un fait anodin. Quelques réunions des procureurs généraux des gouvernements provinciaux et du gouvernement central, tenues à huis clos, et la formule est prête à recevoir l'approbation des majorités parlementaires provinciales.

Ensuite, le parlement central canadien et le parlement de Londres feront le reste. Puis, notre pays se trouvera en possession d'une constitution que des majorités parlementaires pourront modifier selon certaines conditions. Tout se passe, de la sorte, comme si la constitution du pays n'était l'affaire que de la Politique, et comme si le fait du "rapatriement" ne changeait rien à l'ordre de vie en commun établi par la "constitution de 1867".

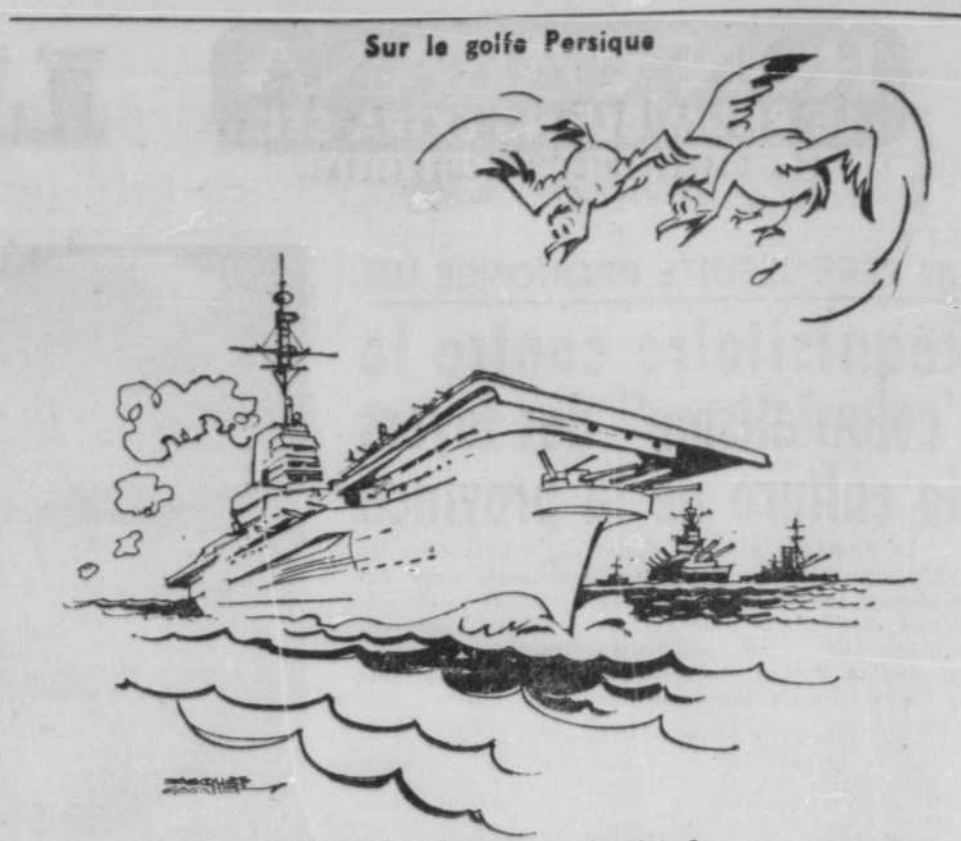
Or, il ne faut pas se laisser berner. Une constitution écrite est essentiellement destinée, dans un pays, à établir un ordre de vie en commun qui fournisse des garanties de stabilité et de sécurité pour le peuple qui l'habite, et qui soit un frein à la puissance des majorités parlementaires, issues des partis politiques incarnés dans l'Etat. Si on laisse les seules majorités parlementaires, dans notre pays qui comporte plusieurs Etats, décider du caractère de la constitution canadienne, c'est comme si on leur demandait de s'imposer à elles-mêmes un frein à leur liberté. Je sais bien que la "constitution de 1867" a été l'oeuvre des partis politiques, des majorités parlementaires de l'époque. C'est en 1867, s'est donné une constitution. A la "conférence de Québec", en 1864, comme à la "conférence de Londres", en 1866, ce sont des délégations politiques, des délégations issues des majorités parlementaires des provinces de l'époque qui ont formulé les termes du projet de la "constitution de 1867", à laquelle le parlement de Londres, par sa loi, a donné une valeur juridique. Mais, à cette époque, le peuple canadien n'était pas souverain. Il ne pouvait pas se donner une "assemblée constituante" représentative du caractère fondamental de la population canadienne.

Deux communautés Or, aujourd'hui la situation est bien différente. Le peuple canadien est devenu souverain, et le peuple canadien, c'est avant tout et par-dessus tout, non pas dix provinces surmontées d'un Etat central, mais deux communautés linguistiques distinctes. Voilà la réalité canadienne souveraine. Il existe, aujourd'hui, dix provinces, au Canada. Demain, il pourra en exister douze, ou cinq, ou trois, ou pas du tout. En quoi cela pourrait-il modifier le caractère dualistique de la population canadienne, de la dualité culturelle ou linguistique qui la partage irrémédiablement? Quand il s'agit de matière constitutionnelle au Canada d'aujourd'hui, pays souverain, c'est donc un accord entre les deux communautés linguistiques du pays qui faut rechercher et obtenir. Et cet accord nécessite la création d'une "assemblée constituante", où les deux communautés linguistiques soient représentées sur un pied d'égalité, car une communauté linguistique ne se détermine pas par le nombre plus ou moins grand de familles dont chacune se compose.

Une communauté linguistique, ou une "nation", c'est un ensemble de familles, unies par un langage commun, qui détient un contrôle efficace sur les institutions scolaires qu'elle prolonge, à l'école, le développement mental commencé dans la famille par l'instrument du langage. Il n'y a pas de culture, de récréation, de commerce de détail, de loisirs dans les quartiers de banlieue se recommandant par la logique et la commodité, il demande: "Pourquoi alors ne pas permettre au mouvement de continuer et de s'étendre, ce qui donnerait de plus en plus aux villes l'allure d'étendues de densité relativement faible, et parsemées ici et là d'aménagements commerciaux et industriels? Pourquoi ces efforts massifs, coûteux et dédaignés pénibles pour perpétuer la stabilité et la prospérité des quartiers d'affaires situés au coeur des agglomérations urbaines?"

Rôle du quartier central Il répond en disant que ces quartiers d'affaires groupent des services communautaires qui trouvent là une efficacité particulière: grands magasins, institutions financières, grandes salles de théâtre et de concert, arènes sportives, musées. Il en conclut que "la métropole présente ce grand avantage de faciliter certaines formes d'activités qui n'attirent jamais à la fois plus qu'une faible partie de la population totale, mais qui précisément à cause de cela doivent compter sur un vaste réservoir de clients éventuels."

Si certains de ces modes d'activités devaient succomber peu à peu à l'asphyxie provoquée par l'encombrement de la circulation, s'il fallait que la grande ville devint, en ma-



lettres au DEVOIR

Pour une maison du Québec à Bruxelles

Monsieur le rédacteur, En tant qu'étranger je n'émets aucune opinion quant à la politique poursuivie par le Québec, mais permettez-moi de constater qu'à l'instar de tous peuples pris de liberté le Québec veut assurer lui-même sa propre destinée, le mouvement séparatiste ne conquiert pas de plus en plus la collectivité canadienne-française? La lecture du DEVOIR en fait foi.

Il existe entre la Belgique et le Canada de langue française une multitude d'affinités communes, pourquoi le Québec n'inaugurerait-il pas une deuxième Maison du Québec à Bruxelles comme il le fit le 5 octobre dernier à Paris? Oui, à Bruxelles, deuxième ville de langue française d'Europe et troisième du monde après Paris et Montréal.

L'ouverture d'une délégation québécoise à Bruxelles collaborerait efficacement à la connaissance du Canada français, très peu connu, en Belgique et permettrait des contacts plus étroits entre nos deux peuples. Après l'heureux colloque des universités de langue française du monde entier à Montréal, dû à l'initiative canadienne, une représentation québécoise en Belgique serait des plus profitables, puisque nos sentiments sont orientés dans la même direction, vers la France.

La contribution de la Belgique dans la diffusion et l'expansion de la culture française n'est pas négligeable, l'ex-Congo belge possède une élite noire exclusivement francophone, l'adoption au Parlement congolais du français comme seule langue officielle et véhiculaire sur tout le territoire de la République congolaise en témoigne.

En terminant, je vous signale que parmi une vingtaine de journaux se trouvant à la disposition des visiteurs dans le hall d'accueil de l'ambassade du Canada à Bruxelles, le DEVOIR figure comme seul quotidien français, le choix est excellent, mais il me semble que la proportion des quotidiens canadiens-français est insuffisante.

Je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Rodolphe LAMY Bruxelles

Séparation impossible

Monsieur le rédacteur: n'a jamais montré autant de compréhension et de sympathie pour les revendications des "Français" que de nos jours. Combien de mes amis d'expression anglaise s'acharnent maintenant non pas à devenir bilingues (conseil de perfection) mais à maîtriser assez de français pour faire face aux exigences quotidiennes et pour communiquer sur un pied d'égalité avec leurs amis d'expression française. Mais si vous me permettez de le dire je crois que la domination du secteur anglophone est due en grande partie à la faute de l'élément français. Vous avez été trop longtemps indifférents à l'éducation en général, et le Québec en particulier a négligé la formation des cadres spécialisés et compétents qui sont nécessaires pour prendre la direction d'une société industrielle du vingtième siècle.

Depuis quelques temps le Québec s'est montré vigoureusement décidé à mettre de l'ordre dans le domaine de l'éducation. Dans la même mesure que ce but sera pour-

Une opinion anglaise

Monsieur le Directeur, Les journaux font état de ce que la presse britannique dit du séparatisme, par la plume de Miriam Chapin dans "The Spectator". Ce que dit Mlle Chapin contient beaucoup de vrai. Son article est fortement traduit et il est mal traduit. Il est pour cela difficile de lui reprocher l'emploi de certains termes.

Croire que des "concessions" pourraient enlever le mouvement séparatiste, me semble de sa part, faire preuve d'un manque de réalisme. Les indépendantistes ne demandent pas de concessions. Ils veulent que nous nous donnions des droits. Dans ces sortes de choses il n'y a que les droits qu'on se donne qui comptent. Les droits que d'autres nous concéderont, impliqueraient par les procédés de concession, des restrictions insupportables. Si Mlle Chapin ajoute que nos concessions doivent être généreuses, elle aggrave la portée de son discours. Il n'est pas possible d'exiger de la générosité, si nous nous donnons nous-mêmes nos droits.

Il paraît que notre attitude d'indifférence, à savoir ce que le Canada deviendra après notre départ, scandalise et "est la preuve que les Canadiens de langue anglaise et leurs gouvernements n'ont pas réussi à infuser, aux Canadiens d'ascendance française les sentiments d'unité des citoyens canadiens". Voilà une phrase étonnante qui mériterait que son auteur la commente. Elle porte à croire, qu'en Angleterre, on est d'avis que le gouvernement fédéral n'est pas le gouvernement des Canadiens français de toutes les provinces, le Québec compris. Que les gouvernements des provinces anglaises ne sont pas les gouvernements des Canadiens français qui vivent dans ces provinces. Vous voyez, en tant que Canadien français séparatiste, je suis d'accord avec l'Angleterre sur ce point.

Où je diffère d'opinion, c'est lorsqu'on nous qualifie de Canadiens d'ascendance française. Nous étions des Canadiens tout court, longtemps avant l'arrivée des Anglais. Si nous avons ajouté français au mot canadien pour nous désigner, c'est à

P. S.

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

La Bible vous parle

Dieu s'est plu à faire habiter de et par lui à réconcilier tous les êtres pour lui, aussi bien sur la terre que dans les cieux.

(Col. 1: 19-20)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 3 JANVIER 1962

ALGÉRIE: l'OAS peut-elle faire échec à la paix?

Si le président de Gaulle n'a pas annoncé, vendredi dernier, — comme certains milieux l'avaient un moment espéré — l'imminence d'un cessez-le-feu en Algérie, il a clairement indiqué la volonté de la France de mettre fin à cette guerre au cours de l'année nouvelle et sa conviction personnelle qu'un accord relativement prochain est possible sinon encore probable. La volonté de mettre fin aux hostilités se traduit dans la décision de regrouper en Europe, en 1962, le gros de l'armée française (plus de 400,000 hommes) d'Algérie, la confiance dans la possibilité d'une entente avec les chefs de la rébellion s'affirme dans l'hypothèse d'une coopération franco-algérienne "qui semble aujourd'hui devoir être l'aboutissement d'un drame cruel".

Parmi tous les problèmes nés du mouvement irrésistible de la libération nationale et de la décolonisation, dans l'après-guerre, celui de l'Algérie aura été l'un des plus douloureux. L'effort de la France, à l'instar de celui de l'Angleterre, a été de maintenir la paix, a hypothéqué l'avenir de la France, a probablement pas fini de faire sentir ses conséquences.

Il semble vrai que des négociations secrètes se poursuivent, depuis plusieurs semaines, entre représentants du gouvernement français et du gouvernement provisoire de la république algérienne. Instruits par les leçons des échecs de Melun et d'Evian, les deux camps ont opté, cette fois, pour des conversations strictement secrètes: si celles-ci aboutissent à un accord général sur les problèmes fondamentaux, des négociations officielles s'ouvriraient mais dont le but ne serait plus que de confirmer et d'explicitier les ententes intervenues au préalable. Des sources généralement dignes de foi, tant du côté français que du côté FLN, laissent entendre qu'on serait sur la voie d'un accord. Et les hauts fonctionnaires français envoyés en Algérie ces temps-ci déclarent fréquemment, au moment de rejoindre leur poste, qu'ils partent "pour six ou huit mois".

Le chef de l'Etat français par sa part est fermement résolu à aboutir à un accord: il estime que le "désengagement" en 1962 est un impératif.

Le général de Gaulle a admis depuis longtemps l'éventualité d'un Etat algérien totalement indépendant; il l'a fait pour la première fois publiquement le 11 avril dernier au cours d'une conférence de presse tenue d'autant plus célèbre que les déclarations du chef de l'Etat devaient provoquer le fameux putsch des généraux (22-26 avril). Mais entre l'admission de la vocation de l'Algérie à l'indépendance (et à l'intégrité, puisqu'il n'est plus question d'en séparer le Sahara) et la mise en oeuvre de cette indépendance, il se dresse encore trois grands obstacles: les garanties et assurances consenties par le GPRA à la France et aux Français d'Algérie; l'attitude de l'armée; le rôle futur de l'Organisation de l'Armée secrète.

En retour de la reconnaissance de l'indépendance, Paris demande des garanties, individuelles et collectives, minima pour les Français d'Algérie, ainsi que les assurances pour la sauvegarde des intérêts français fondamentaux, économiques et militaires. La discussion sera serrée mais il n'y a pas ici de difficultés insurmontables.

Il ne semble pas non plus que l'attitude du gros de l'armée doive faire échec à un règlement: les derniers sondages font état de sentiments de résignation, d'amertume ou d'indifférence plutôt que d'une inclination à la révolte. Pourvu que l'accord éventuel avec le GPRA comporte les garanties énumérées précédemment, il est improbable que l'armée française se dresse contre

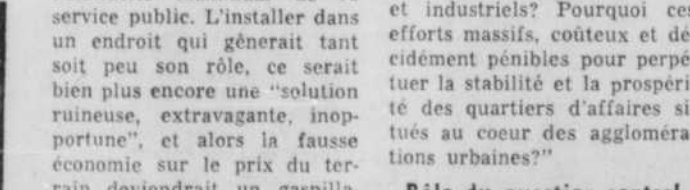
Jean-Marc LEGER

Les studios de Radio-Canada

Une société immobilière offre du terrain à Radio-Canada dans l'île des Soeurs au prix modique de 4 sous le pied carré et la ville de Verdun a décidé d'appuyer cette proposition. Il s'agit d'un emplacement dont il avait déjà été question, parmi d'autres, au moment où l'administration montréalaise du R.C.M. rejetait la suggestion du maire Drapeau d'installer ces studios dans le secteur Doxois, et préconisait comme alternative un autre emplacement, en face de la place des Arts, qui avait le double inconvénient d'être à la fois trop exigu et très cher.

Maintenant que le projet d'installer ces studios dans l'est du quartier des affaires, entre les rues Papineau et Wolfe, a reçu l'approbation du Conseil municipal et des autorités de la Société Radio-Canada, il est à peu près impossible qu'une offre aussi contestable que celle de la Québec Home and Mortgage soit examinée; mais il convient tout de même de relever les arguments invoqués par cette entreprise, à cause de leur caractère démagogique.

On dit que le terrain offert pour la somme d'environ \$40,000, et dont la valeur de-



quel que soit l'utilisation subséquente du secteur. L'élimination des taudis est devenue une telle nécessité, à la fois au point de vue social et pour la rénovation de vieux quartiers urbains détreppés, que le gouvernement fédéral assume la moitié du coût de déblaiement.

L'utilisation ultérieure du terrain ainsi revalorisé est un aspect bien distinct du déblaiement. La preuve c'est que ce terrain d'une valeur de l'ordre de \$5 millions pourrait sans aucun doute être revendu à ce prix à des intérêts commerciaux. Et c'est parce que l'installation de Radio-Canada à cet endroit est jugée avantageuse pour toutes les parties concernées, y compris la ville, qu'on a jugé convenable de re-

venir l'emplacement à la Société à moitié prix, c'est-à-dire pour environ \$2,300,000.

Economie ou gaspillage? Dans le choix d'un emplacement convenable pour une institution aussi importante sur le plan culturel et artistique, on peut dire que le coût du terrain n'est sûrement pas la principale considération. Il s'agit beaucoup plus d'assurer l'efficacité maximum de ce service public. L'installer dans un endroit qui générerait tant soit peu son rôle, ce serait bien plus encore une "solution ruineuse, extravagante, inopportune", et alors la fausse économie sur le prix du terrain deviendrait un gaspillage. Ces studios vont remplir leur fonction d'une manière bien plus efficace au coeur de la région métropolitaine que dans une île en bordure de Verdun.

Il faut penser aussi à l'aménagement harmonieux de la région métropolitaine. Là-dessus, le rapport-Gordon, qui remonte déjà à cinq ans, a formulé des principes de portée générale qui ne s'appliquent donc pas seulement à Montréal mais qui valent pour toutes les grandes villes. Dans une annexe de ce rapport, on examine en particulier le cas de l'expansion urbaine si rapide et si étendue que la vogue de l'automobile a suscité autour des parties centrales. L'auteur pose alors une question pertinente: après



POLYNESIE : le Samoa occidental a accédé le 1er janvier à l'indépendance

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande. — Au premier coup de minuit le matin du 1er janvier, le Samoa occidental a accédé à l'indépendance, devenant ainsi le premier Etat polynésien souverain dans l'histoire contemporaine. La capitale de l'archipel, Apia, a été le théâtre de manifestations hautes en couleurs pour marquer l'accession à l'indépendance et la fin de la tutelle exercée pendant 48 ans par la Nouvelle-Zélande, celle-ci ayant elle-même pris la suite de l'Allemagne, à la fin de la première guerre mondiale. Le premier ministre néo-zélandais, Holtby, a assisté aux cérémonies. Le Samoa occidental est un archipel formé de quatre îles ayant une population de 113.500 habitants. En 1959, la population obtenait l'autonomie interne et, l'an dernier, se prononçait à une majorité écrasante en faveur de l'indépendance complète. Le pays a son hymne et son drapeau, a déjà été reconnu par quelques puissances, dont l'Union soviétique : le gouvernement a annoncé cependant qu'il ne sollicitera pas immédiatement son admission aux Nations Unies.

IRAQ : une partie des Kurdes est entrée de nouveau en dissidence ouverte

TEHERAN. — Selon des renseignements puisés à bonne source, des milliers de Kurdes seraient de nouveau en révolte ouverte contre le gouvernement irakien. Près d'un million d'entre eux, armés de mortiers et de bazookas, combattent actuellement des unités gouvernementales et d'autres tribus dans les régions montagneuses du nord de l'Irak. Le premier ministre Kassem a ordonné le transfert dans une autre partie du pays des éléments kurdes de l'armée nationale qui étaient cantonnés dans le nord et l'usage de l'aviation militaire pour réduire les rebelles. Certaines sources veulent que les combats aient fait plus de 400 morts déjà. Les rebelles auraient abattu un hélicoptère. L'agitation règne parmi les Kurdes depuis l'été dernier : ils estiment que le gouvernement irakien n'a tenu aucune des promesses faites en 1958, en vertu desquelles la "personnalité kurde" serait respectée en Irak. Journaux et écoles kurdes ont été supprimés. Certains chefs de la rébellion veulent que la nation kurde (divisée entre trois pays : Irak, Iran et Turquie) puisse constituer son propre Etat.

REPUBLIQUE DOMINICAINE : le président désigné promet le retour des institutions démocratiques

SAINT-DOMINGUE. — M. Rafael Bonnelly, président désigné du nouveau Conseil d'Etat (gouvernement provisoire) et à toutes fins pratiques prochain chef d'Etat de la République dominicaine, a promis lundi soir au peuple dominicain la restauration de la liberté démocratique et a mis les chefs militaires en garde contre toute tentative d'ingérence dans la politique. M. Bonnelly, après avoir prêté le serment d'office, a déclaré que la liberté de parole, d'association et de réunion sera respectée parce que "la vérité ne peut sortir que de discussions approfondies et sans violence". Il a ajouté que le Conseil d'Etat — qui assumera tous les pouvoirs législatifs et exécutifs, jusqu'à l'installation du gouvernement issu de l'élection générale prévue pour le début de 1963 — veillera à ce que l'armée reste dans son rôle : la défense de l'indépendance et de l'intégrité du pays, le maintien de l'ordre et le maintien du respect des droits de l'homme. Le président Balaguer doit céder la place à Bonnelly dès que l'Organisation des Etats américains aura levé les sanctions imposées à la République dominicaine.

GUATEMALA : le président Fuentes réclame la médiation de Washington "conformément à une promesse faite en ce sens"

GUATEMALA. — Le président Miguel Ydigoras Fuentes a demandé lundi au président Kennedy d'intervenir comme médiateur entre son pays et la Grande-Bretagne conformément à une promesse que le gouvernement américain aurait faite au Guatemala en retour de l'hospitalité accordée par ce pays aux rebelles cubains. Le chef de l'Etat a ainsi admis publiquement pour la première fois que le Guatemala avait servi de lieu d'entraînement pour les éléments qui devaient participer en avril dernier à une tentative infructueuse d'invasion de Cuba. Il a ajouté qu'à cette époque, Washington avait proposé, comme dédommagement au Guatemala, sa médiation future dans le différend avec la Grande-Bretagne au sujet du territoire de Belize ou Honduras britannique. Le président Fuentes a déclaré qu'étant donné que les discussions avec Londres n'ont produit aucun résultat, le Guatemala devra rompre prochainement les relations diplomatiques et commerciales avec le Royaume-Uni et peut-être recourir à la force à moins que "la puissance amie" n'accepte d'offrir sa médiation.

ESPAGNE : l'ONU est devenue un instrument de la politique soviétique, affirme Franco

MADRID. — Le chef de l'Etat espagnol a affirmé, samedi soir dernier, que l'Organisation des Nations Unies est devenue de fait un instrument de la politique soviétique. Au cours de son message du Nouvel An, le général Franco a déclaré notamment que "le fait que l'URSS ait utilisé une centaine de fois son droit de veto pour empêcher le Conseil de sécurité d'agir a retiré à l'ONU tout moyen d'action et toute autorité". Et la leçon de l'affaire de Goa, c'est que désormais, loin d'être un facteur de paix et de solidarité entre les pays, l'ONU servira à faciliter aux puissances l'agression sans risque contre les faibles". Et Franco a affirmé une fois de plus la solidarité de l'Espagne avec le Portugal, "notre sœur douloureusement éprouvée", dont les droits ont été "honteusement violés" mais qui peut compter "sur notre loyauté entière au pacte ibérique".

FRANCE : le général de Gaulle souhaiterait que le président soit élu au suffrage universel

PARIS. — Une fois de plus, les rumeurs veulent que le président de Gaulle propose prochainement un amendement à la constitution afin que le chef de l'Etat soit élu à l'unanimité au suffrage universel. Il s'en serait ouvert à divers parlementaires au cours des réceptions traditionnelles du Nouvel An, à l'Elysée. Cependant, pareil amendement ne signifierait pas que le président abandonnerait ses fonctions avant l'expiration normale de son mandat en janvier 1968. Le chroniqueur politique de "Paris-Press" écrit que de Gaulle veut que ses successeurs jouissent de la plus large autorité possible et, pour ce, soient l'émanation du suffrage universel. En vertu de la présente constitution, le chef de l'Etat est élu par un "collège" comprenant les députés, les sénateurs, les maires et les conseillers municipaux de tout le pays ainsi que des délégués spécialement choisis à cette fin dans les villes de plus de 30.000 âmes. Le collège comprend ainsi environ 70.000 "grands électeurs".

CHINE : la paix passe après l'écrasement du colonialisme et de l'impérialisme, proclame le gouvernement

PEKIN. — Le ministre des affaires étrangères, Chen Yi, a affirmé hier soir que "le colonialisme et l'impérialisme ne disparaîtront pas avant d'avoir été frappés mortellement". Parlant au cours d'une réception offerte par l'ambassade de Cuba, le ministre a dit que les derniers événements confirment que "les forces colonialistes et impérialistes ne sont pas disposées à disparaître d'elles-mêmes de la scène de l'histoire". D'autre part, le quotidien "Drapeau rouge" a écrit hier que la cause de la paix mondiale passe après le succès de la lutte pour l'élimination de toutes les formes de l'impérialisme et du colonialisme. Le journal ajoute que le colonialisme reste un phénomène important, contrairement à ce qu'affirmait le président Kennedy : "Plus de la moitié de la population du globe gémît encore sous le joug des oppresseurs qui dirigent les impérialistes américains".

AVIS DE DECES

COTE. — A Montréal, le 1er janvier 1962, est décédé, le docteur Pierre Idéphonse Côté, époux d'Ernestine Archambault et père de Jean, de Madame Jean Longpré (Madeleine), Gilles et Madame Reihel (Louise). Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 5151, Côte St-Antoine à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEMIEUX. — A Lévis, le 31 décembre 1961 à l'âge de 85 ans, 5 mois, est décédé, G.J. Lemieux, président fondateur de la maison J.G. Lemieux, époux de Dame Marie, 78 rue Desjardins (Lévis). Les funérailles auront lieu jeudi le 4 janvier. Le convoi funéraire partira de sa résidence, No 78, rue Desjardins, à 9 heures 10, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de Mont-Marie, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Claude Marcoux Eng.

SICARD. — A Montréal, le 2 janvier 1962, à l'âge de 71 ans, est décédé, M. Léopold Sicard, époux de Laura Labbé, demeurant au 6707, 27ème avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, No 6443, 25e Ave Rosemont, pour se rendre à l'église S. Jean-Marie Vianney où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CASTRO : c'est l'impérialisme E.-U. qui nous oblige à armer

La Havane. — Le premier ministre Fidel Castro a prédit la "libération" prochaine de l'Amérique latine entière hier à l'issue d'un grand défilé militaire, qui soulignait le 25ème anniversaire de la chute du régime de Fulgencio Batista et de la victoire de la révolution. Il a mis son auditoire en garde contre le danger de nouvelles tentatives d'agression par les Etats-Unis mais a ajouté que cette fois, les peuples de l'hémisphère ne toléreraient pas sans intervenir une nouvelle attaque contre Cuba.

Le défilé, qui a duré une

heure et demie, comprenait essentiellement des unités motorisées et des blindés : ce fut l'occasion pour le gouvernement de faire voir une partie de l'armement impressionnant et de l'aviation à réaction achetée des pays communistes. C'est aux accents de l'Internationale qu'ont défilé par centaines les autos-mitrailleuses, les chars, les véhicules blindés de diverses catégories, les batteries anti-avions montées sur camions, et, tandis que 21 chasseurs à réaction Mig, de fabrication soviétique, survolaient la capitale.

Rassemblement ordonné pour le 22

Castro a rejeté sur les Etats-Unis la responsabilité de cet armement massif de Cuba : "Sans l'impérialisme yankee, nous n'aurions pas besoin d'un seul de ces tanks, de ces canons, de ces avions, voire même pas d'un seul soldat". Il a affirmé que jamais une seule nation latino-américaine n'aurait à s'inquiéter de la puissance militaire de Cuba, qui est édifiée strictement pour des fins défensives.

Le chef du gouvernement a annoncé d'autre part la convo-

cation d'une nouvelle "assemblée nationale du peuple cubain", c'est-à-dire d'une réunion massive du genre de celle qui s'est tenue dans la capitale au début de 1960 et qui avait rassemblé près d'un million de personnes. Cette fois, le but du rassemblement sera de donner une "réponse éclatante" à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays américains, conférence convoquée par l'Organisation des Etats américains à Punta del Este, le 22 janvier pour examiner les mesures à prendre éventuellement contre Cuba.

Castro a déclaré que les impérialistes de Washington s'efforcent de mobiliser "leurs marionnettes" contre Cuba mais que le peuple cubain "va clamer une fois de plus à la face des impérialistes notre volonté de combattre tant qu'il le faudra et va lui démontrer que nous sommes une nation prête à l'action et à l'héroïsme".

Le président de la République, Osvaldo Dorticos, et le chef du parti communiste, Blas Roca, entouraient le premier ministre pendant le défilé. La place Jos-Marti, où se trouvait la tribune officielle, était tapissée d'énormes portraits de Castro, de Lénine, de Marti, etc., et décorée aux couleurs cubaines, aux couleurs soviétiques, etc.

Liban : une tentative de coup de force échoue

BEYROUTH. — Le gouvernement libanais a facilement écrasé dimanche une tentative de coup d'Etat perpétrée par des éléments politiques en liaison avec quelques petites unités de l'armée. Depuis dimanche soir, la sûreté nationale a déclenché une chasse aux suspects et notamment aux membres du parti social-nationaliste considéré comme le principal artisan du "coup". On estime que plus d'un millier de membres de ce parti ont déjà été arrêtés.

Le ministère de l'Intérieur a publié une déclaration disant que les troupes chargées de la perquisition au siège du parti social-nationaliste et dans les habitations des dirigeants de ce parti ont rempli deux camions de documents, ont confisqué des armes et des munitions tandis que d'au-

tres unités cernaient les régions où de présumés suspects se cachaient. Une censure rigoureuse des journaux aussi bien libanais qu'étrangers a été instituée.

Lundi, 120 hommes armés ont été arrêtés dans les villages de Dik el Mahdi et Beit ash Chaar : ces villages, ont des fortresses du parti national-socialiste qui prône la création d'une "grande Syrie", embrassant le Liban, la Syrie, l'Irak, la Jordanie et la Palestine.

La tentative de coup d'Etat a éclaté dimanche matin lorsque le petit groupe de 40 soldats a pénétré dans la capitale à bord de véhicules blindés, sous la direction de deux jeunes officiers. Mais l'intervention de deux compagnies de l'armée a mis fin promptement à leur tentative; les

deux jeunes officiers ont réussi à s'enfuir. Lundi, le cabinet, après s'être réuni sous la présidence du général Fouad Shehab, président de la République, a décrété la dissolution du parti social-nationaliste et le maintien jus-

qu'à nouvel ordre de la censure et d'autres mesures d'exception.

LE SORT DE L'ENTENTE TSCHOMBE-ADOULA VA SE JOUER

L'Assemblée nationale du Katanga se réunit aujourd'hui afin de se prononcer sur l'accord de Kitona

ELISABETHVILLE. — Le président Tschombe après avoir repoussé lundi la suggestion du gouvernement central pour que l'Assemblée nationale du Katanga se réunisse à la base de Kamina, a dénoncé hier l'appel lancé en ce sens aux parlementaires katangais par le gouvernement de Léopoldville comme un geste illégal et une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures du Katanga. Le président a maintenu d'autre part sa propre convocation de l'Assemblée pour aujourd'hui à Elisabethville.

Il s'agit, on le sait, d'une réunion extrêmement importante au cours de laquelle les législateurs katangais auront à se prononcer sur l'accord intervenu voici deux semaines à Kitona entre le président du Katanga et le chef du gouvernement central, le premier ministre Adoula. Si les députés katangais refusent de ratifier l'accord ou s'ils en réclament la modification, la situation redeviendra explosive.

Craintes de chaque camp

Après avoir affirmé que l'accord du 21 décembre était définitif et qu'aucune ratification n'était nécessaire, le gouvernement central et l'ONU ont accepté d'attendre jusqu'à la réunion des députés katangais mais en précisant qu'un refus de ratifier serait inadmissible. (Suite à la page 2)

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES
Charles David, conseil
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES
QUEBEC 6 — 683-8673
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-6309
MONTREAL — VI. 5-7866

DYNAMIQUE DES GROUPE ET PSYCHOLOGIE SOCIALE

Cours d'initiation: 26 heures

Les lundis soir de 8 h. à 10 h.
du 22 janvier au 16 avril

Les exposés porteront sur les sujets suivants:

Perception sociale Emotions de groupe
Sondages d'opinions Relations interpersonnelles
Attitudes sociales Communication sociale
Divers types de leadership

Pour informations et formules d'inscriptions écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant

le 19 janvier

COLLEGE FRANÇAIS

Collège CLASSIQUE Collège PRIMAIRE
5214 Park Av. 2305 Rachel Est
CR. 2-0754 526-8618

DE LA MATERNELLE A LA PHILO

Enseignement Français Enseignement Canadien

MATERNELLE : 3 à 5 ans — School Bus — Garderie pendant les vacances.

PRIMAIRE : 1ère année des 5 ans — COURS ACCELERE — en 5 ans (25 périodes par semaine)

CLASSIQUE : Toutes Classes : de la 6ème à la Philo Française.

ELEMENTS LATINS — SYNTAXE, VERSIFICATION. (25 à 30 périodes par semaine)

COURS REGULIERS : Matin et après-midi — Etude facultative à partir de 4 heures.

RATTRAPAGES SCOLAIRES — Nombre d'élèves limité dans chaque classe — Quelques places encore.

N.B. — LE COLLEGE FRANÇAIS prépare et présente aux divers examens de l'UNIVERSITE de MONTREAL de l'UNIVERSITE de PARIS et pour le primaire, de l'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le COLLEGE FRANÇAIS est un Collège Catholique à direction laïque (aumônier à plein temps)

Faites votre jeu en 1962!

Y a-t-il quelque chose que vous désirez depuis longtemps? ... quelque chose qui comblerait une bonne partie de vos désirs en 1962? Une nouvelle voiture, peut-être ... un phono-stéréo ... ou un appareil de télévision dernier modèle ... ou même un chalet à la campagne.



Il ne faut pas laisser le sentiment de vide d'un lendemain de fête compromettre les brillantes perspectives de l'année nouvelle que l'on aborde. Il se peut fort bien que 1962 soit votre année de chance où vous obtiendrez les choses que vous voulez pour vous-même et votre famille.

Rangé tous les atouts de votre côté en décidant de vous rendre à la succursale de la Banque de Montréal qui vous convient le mieux. Le personnel à cet endroit sera content de s'entretenir avec vous d'un prêt économique comportant une assurance-vie, selon le Plan de Financement Familial de la B de M. Voilà une résolution qu'il vaut la peine de tenir!

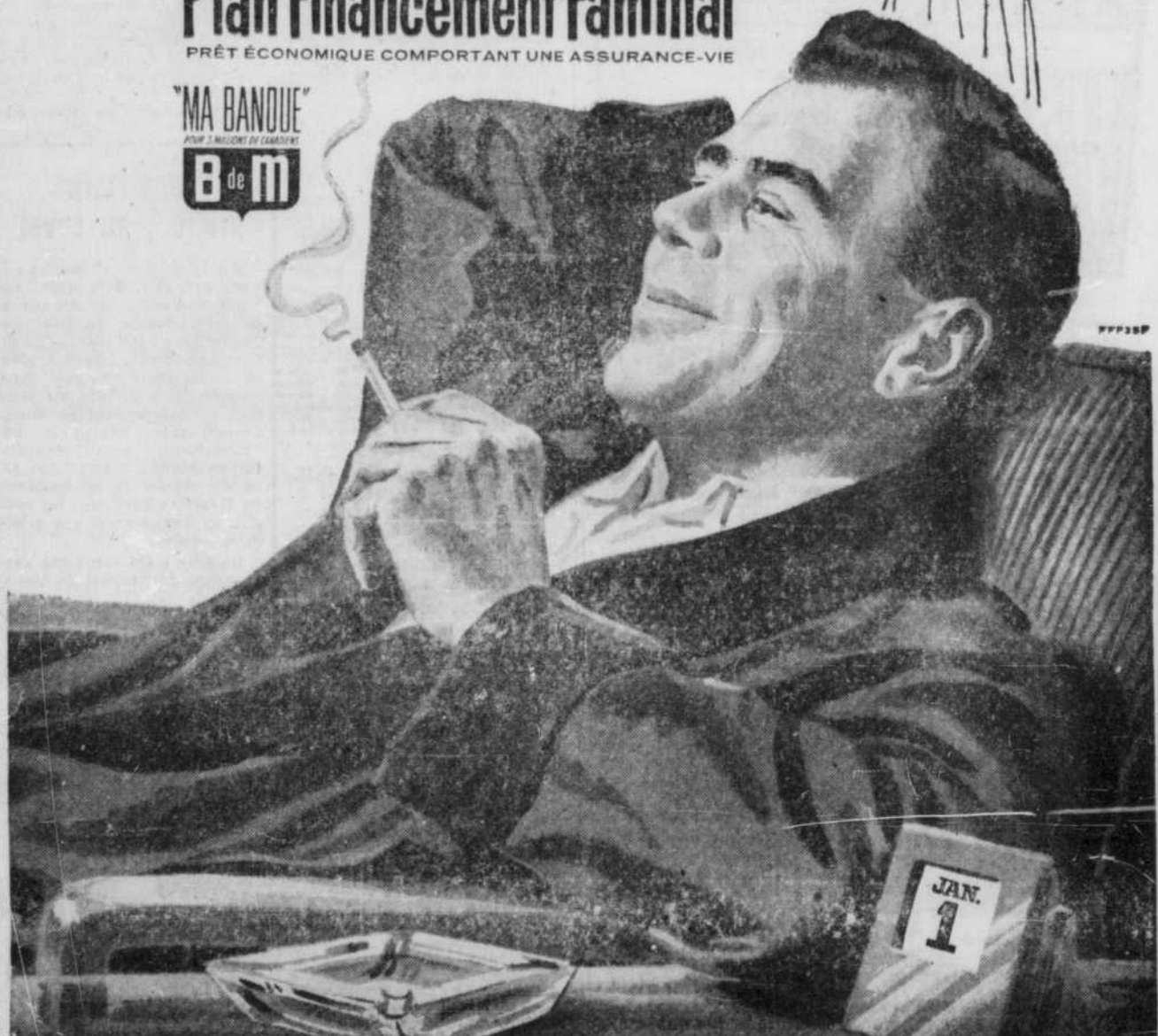
BANQUE DE MONTRÉAL

Plan de Financement Familial

PRÊT ÉCONOMIQUE COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

"MA BANQUE" POUR L'ÉCONOMISER DE L'ÉCONOMISER

B de M



Dans "Faisons un rêve"



ROBERT LAMOUREUX — LE RÔLE DE SACHA — Robert Lamoureux viendra jouer dans une semaine, au Her Majesty, le rôle de Sacha Guimard, dans "Faisons un rêve". On voit ici Lamoureux dans la célèbre scène du téléphone qui a fait la totalité de l'acte II. Première de ce spectacle : le lundi 15 janvier.

VENDREDI: première de "L'Oeuf" au Centre-Théâtre

Félicien Marceau, belge d'origine, ses études de droit terminées, est venu de bonne heure s'installer à Paris près de la célèbre avenue dont il fit son pseudonyme.

Après avoir publié plusieurs romans et recueils de nouvelles, dont les "Eclats du cœur" qui lui valut le prix interallié en 1935, Félicien Marceau s'est révélé au grand public en 1936 par sa pièce "L'Oeuf" qui connaît à Paris au Théâtre de l'Atelier, un succès de plusieurs années.

"L'Oeuf" n'est autre que l'adaptation théâtrale d'un de ses romans, "Chair et cuir".

Le Théâtre de l'Atelier sous la direction de Barsacq mit encore à l'affiche du même auteur: "Caterina", "La Bonne soupe", et "L'Étouffé-Chrétien". Marceau est également l'auteur d'un ouvrage remarquable intitulé "Balzac et son monde", sorte de dissection d'État civil des quelques deux mille personnages, qui à tous les niveaux de la société, grouillent et s'entrevoient à la recherche d'un soi-disant bonheur; et l'on comprend son talent et son plaisir à esquisser une silhouette, un type d'humanité, un travers, par quelques répliques ou même un jeu de mise en scène.

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

La revue des Fêtes!

CE SOIR à 8 h. 30

UN P'TIT COUP DE ROUGE

AU RIDEAU VERT!

M. Tard, Rie, Kafa, LeSour

en vedette:

Jean DUCETTE

Jean MATHIEU

Juliette BELIVEAU

Thérèse LAPORTE

Matinées supplémentaires:

samedi — 6-13 janv.

AU STELLA — VI. 4-1793

\$1.98 - 4664, St-Denis

R. Verreau sera Alfredo dans "La Traviata", le 25

Richard Verreau, reconnu comme l'un des meilleurs ténors canadiens, chantera le rôle d'Alfredo dans "La Traviata" de Verdi, aux côtés de Frances Yeend, soprano du Metropolitan, qui interprétera celui de Violetta, au cours des deux représentations de l'opéra Guild de Montréal, au Her Majesty's, jeudi et samedi, les 25 et 27 janvier, à 8 h. sous la direction de Julius Rudel, du New York Opera, dans une mise en scène de Vladimir Rosing.

Il se met donc à mentir de plus belle, à appliquer aveuglément les conventions, les proverbes, les principes, "les systèmes", qui, comme tout ce qui est général s'avèrent fatalement faux dans certains cas particuliers. Pour rattraper le temps perdu, il dépense en mensonges tous les autres. Il se venge de ce que sa crédulité ait été abusée, et en vient jusqu'à imaginer une combinaison aussi cocasse qu'inattendue.

Il trouve alors sa place dans le monde cet œuf dont il était exclu et où il ne peut pénétrer qu'en brisant la coquille.

La pièce sera jouée au Théâtre-Club, 1858 St-Luc, des vendredis par le Centre-Théâtre. Les principaux interprètes sont: Paule Bayard Amuette Garneau, Nicole Goyette, François Guiller, Jean-Louis Paris, Hubert Loiselle, Albert Millaire, Jacques Zouvi. Le décor est de Kanto. La mise en scène est de François Guiller.

M. Verreau est né à Châteaue-Richer, près de Québec, et il fut découvert il y a une dizaine d'années par le célèbre ténor italien, Beniamino Gigli, qui a personnellement recommandé le jeune Canadien à un professeur réputé de Rome. Au cours d'une audition alors qu'il était en tournée au Canada, Gigli vit immédiatement les possibilités du chanteur canadien et ses dispositions naturelles pour le bel canto.

Après avoir travaillé à Paris grâce à une bourse du gouvernement provincial. Durant son séjour dans la capitale française, il fut engagé par un autre ténor, un Canadien celui-là, Raoul Jobin, alors vedette de l'Opéra.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

A son retour de Rome, Richard Verreau fit ses débuts lors d'un concert de l'Orchestre Symphonique au Chaiet de la Montagne. Il remporta un tel succès qu'il a depuis été engagé chaque été par l'Orchestre et s'est produit nombre de fois à la radio et à la télévision.

En 1956, il fit ses débuts aux États-Unis au New York City Opera dans "Mignon" d'Amboise Thomas. Peu après, il était engagé par le Covent Garden de Londres. En 1958, il remporta un triomphe au Hollywood Bowl, chantant le "Requiem" de Verdi sous la direction d'Eugène Ormandy. Il a aussi chanté cette œuvre à Montréal à deux reprises, sous la direction de Wilfrid Pelletier et d'Igor Markevitch. Un autre succès de Verreau fut son interprétation du rôle de Pinkerton, dans "Madame Butterfly" au Festival de Vancouver en 1960.

Aux côtés de Frances Yeend et de Richard Verreau, la distribution de "La Traviata" comprendra de nombreux Canadiens, notamment Napoléon Bisson, Fernande Chiccochio, Marthe Letourneau, Allan Fie, Ronald Nelson, Yolande Girard, André Lortie, Fernande Gleeson, et Don Giusti. Le chef des chœurs sera Marcel Laurencelle et Carmen Cortés sera en charge de la chorégraphie. Les décors seront signés Jean-Claude Rinfret.

TEMPS PRESENT:

Six émissions sur "Le monde arabe"

L'année nouvelle s'annonce à TEMPS PRESENT par une série de six films consacrés au monde arabe. Cet ensemble très documenté familiarisera les téléspectateurs avec un groupe de pays qui jouent un rôle de plus en plus important sur l'échiquier mondial. Le territoire du monde arabe est immense et très diversifié puisqu'il s'étend de l'Atlantique à l'Inde. Ces six films d'une demi-heure, produits par l'Office national du film, seront montrés à la télévision de Radio-Canada, le mardi soir, à 7h.30, à compter du 9 janvier jusqu'au 13 février inclusivement. Marcel Martin et Jim Beveridge ont réalisé les films de cette série intitulée LE MONDE ARABE sous la direction de Jacques Bobet et de Nicholas Balla.

Ces documentaires de l'Office national du film sur le Moyen-Orient et l'Afrique du nord sont riches en enseignements de toutes sortes. Ils proposent une esquisse géographique, un survol historique, une analyse du contexte politique aussi bien qu'un tableau de l'essor économique. Le premier programme brosse d'abord un panorama du milieu géographique; il évoque ensuite les grandes phases de l'évolution historique des pays arabes. Alors que l'Europe endolorie par les invasions barbares traversait une longue nuit, les Arabes, ralliés autour du Coran, étendirent leur empire. Pendant six siècles, de Mahomet à Gengis Khan, l'Islam fut un puissant foyer de civilisation. Aux XIXe siècle, la domination turque cède la place aux colonisateurs occidentaux. Anglais et Français se partagent le territoire. On perce l'isthme de Suez et l'exploitation du pétrole ouvre une ère nouvelle. De nos jours, la naissance d'Israël vient modifier un équilibre plusieurs fois centenaire. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les forces nationalistes secouent le joug. Au Caire, le régime de Farouk est renversé et, en 1956, Nasser nationalise le Canal de Suez. La Jordanie, le Soudan et la Libye accèdent à la souveraineté. Et les Arabes mettent en commun leurs efforts pour surmonter les obstacles au progrès. Au fait, la situation s'améliore sur tous les plans: enseignement, santé, économie.

Dans le dernier film de la série, des délégués de divers pays arabes aux Nations Unies expriment leurs points de vue sur quelques problèmes d'une brûlante actualité: démocratie, communisme, réfugiés, développement des ressources naturelles.

LE THEATRE A PARIS

Au TNP: 'La Paix' d'Aristophane

PARIS. — Sur la vaste scène du Palais de Chaillot, Jean Vilar vient de mettre à l'affiche du Théâtre national populaire "La Paix" d'Aristophane, petit spectacle d'une heure et quart, traité à la farce, mais dont l'actualité n'échappe à personne. On souligne qu'il y a une résonance des illusions à l'état actuel des choses: on constamment mouche dans la salle. Mise en scène évocant Brecht, donnée sur un mode bouffon, la comédie d'Aristophane est jouée notamment par Michel Bouquet (Hermès) et Jean Vilar (Trygène) comme têtes d'affiche. Le spectacle est loin d'être parfait, et à la première il était nettement hésitant.

Concours de poésie de la S.P.C.F.

QUEBEC. — Pour la 37e année consécutive, la Société des poètes canadiens-français lance un grand concours de poésie doté de récompenses en argent, médailles d'or, livres, diplômes, etc., le tout d'une valeur de plus de \$600. Ce 37e concours de poésie est ouvert à tous les poètes d'origine canadienne, néo-canadiens et canado-américains d'expression française seulement, débutants ou chevronnés et où qu'ils résident.

Il est partagé en trois sections distinctes, comme suit: 1ère section — Vers réguliers; 2e section — Vers libres; 3e section — Vers réguliers ou libres. Les deux premières sections sont ouvertes à tous, alors que la 3e section est réservée aux étudiants à partir de l'enseignement secondaire inclusivement. Dans chaque section, le total des prix en argent est de \$110.00.

Ce concours prendra fin le 31 mars, à minuit. Les résultats seront annoncés le 26 mai prochain, au cours d'un dîner des poètes qui aura lieu à Québec.

Pour participer à ce concours, chaque concurrent, qu'il soit membre ou non de la Société, devra de toute nécessité se procurer une copie des règlements et une formule d'inscription portant un numéro d'ordre qui lui sera attribué par la Société. Le tout lui sera expédié gratuitement sur demande par écrit adressée à la Société des poètes canadiens-français, 714, rue Ste-Claire, Québec 4. Les participants éventuels sont invités à réclamer cette documentation indispensable le plus tôt possible afin de s'éviter toute déception, car la durée du concours ne sera pas prolongée au-delà de la limite fixée, soit le 31 mars 1962.

Au même programme, on verra "L'Arbre", un court métrage en couleurs de Mignara Films sur l'université de Montréal.

Un peu plus tard, Londres

Les droits musicaux étaient expirés depuis 1950, parce que sir Arthur Sullivan mourut 11 ans avant son collaborateur Gilbert.

Le spectacle prendra l'affiche à Londres le 24 janvier. Il a été mis en scène par Frank Hauser qui n'a jamais vu, jusqu'ici une œuvre de Gilbert et Sullivan donnée selon les normes de la tradition.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.

Le film a été couronné cette année au Festival de Venise.



A L'AFFICHE DU SAINT-DENIS — Geromino Meynar et Christine Kauffmann dans une scène de "Brèves amours", un film italien mettant en vedette Michèle Morgan, Eleonora Rossi-Drago et Vittorio de Sica.

Au Cap d'Ail, un théâtre pour les jeunes décoré par Cocteau

Par Robert Aren

PARIS. — Au lendemain de la dernière guerre mondiale, un groupe de résistants français, dirigé par M. Jean Moreau, se fixa pour but de redonner le goût de la vie et de la culture intellectuelle aux jeunes gens qui, pendant la guerre et l'occupation nazie, avaient connu de grandes épreuves et risquaient d'être démoralisés. Ils fondèrent à Paris le Cité-Club universitaire et l'installèrent dans un hôtel particulier du boulevard de Courcelles, en bordure du parc Monceau. Au début, ce fut simplement un foyer universitaire où, tant que duraient les restrictions alimentaires, les jeunes pouvaient se réunir à l'heure du repas et recevoir une nourriture abondante et bon marché. Bientôt, le CCU devint un lieu d'accueil pour des jeunes de tous les pays et de toutes les origines: parmi les étudiants étrangers, qui s'inscrivaient dans les facultés parisiennes, beaucoup lui durent des commodités précieuses pour leur subsistance, en même temps qu'une intimité plus grande avec leurs camarades français.

Devant ce succès, l'organisation éprouva rapidement le be-

soin de s'agrandir et de prendre ses quartiers d'été. En 1952, elle jeta son dévolu sur un petit village méditerranéen, Cap d'Ail, où se trouvait, en bordure de la mer, de grandes étendues rocheuses et broussaillées incultes et jusqu'alors impropres à l'habitation. Pour rendre le terrain utilisable, le CCU entreprit un travail considérable: il lui fallut gagner du terrain sur la montagne, transformer des carrières de pierre en surfaces planes, sur lesquelles on pourrait construire. Il fallut édifier des bungalows pour le logement des étudiants en vacances, des blocs sanitaires et un centre administratif. Et, ce qui au début n'était qu'un vaste éboulement rocheux, surplombant les eaux bleues de la Méditerranée, devint un immense village de vacances, un véritable paradis terrestre, planté d'oliviers, de pins et de cyprès, étagé en terrasses fleuries orientées vers la mer, où huit cents jeunes gens de 18 à 30 ans viennent passer leurs vacances. Il y a là des Scandinaves, des Allemands, des Italiens, des Américains, des étudiants ou des apprentis de toutes couleurs, qui, non seulement se reposent, mais qui ont décidé de bâtir en commun un théâtre à ciel ouvert.

Dorénavant, au milieu de l'ensemble des bungalows et du parc, on peut voir un vaste amphithéâtre qui contient 800 spectateurs. Ses gradins, taillés à même la montagne, entourent les gradins de la Méditerranée, de diamètre de 10 mètres de diamètre. Réalisation magnifique qui intéressa un des plus grands écrivains français, résidant sur la côte d'Azur, le poète Jean Cocteau, de l'Académie française.

Jean Cocteau accepta de décorer le théâtre, et plus encore, de le recréer, pour l'adapter aux nécessités scéniques. En particulier, il fit relever les murs arrière qui encerclaient la scène, afin d'améliorer l'acoustique et de permettre aux spectateurs de mieux parvenir jusqu'à l'oreille des spectateurs. Pour la décoration elle-même, il conçut un ensemble de couleurs et de dessins violents, tranchant avec le caractère doux, presque émollient du terrain environnant. "C'est, écrit M. Philippe Adier, qui a découvert ce jardin d'Eden perfectionné, la raison d'être de cette mosaïque noire et blanche qui accroche et émeut l'oeil du visiteur. C'est

Au Bistrot

Le Bistrot, 3216 rue Gatineau, présentera les 5 et 6 janvier: Pierre Calvé et ses propres compositions, et en vedette, un jeune chansonnier plein de talent: "PIERRE LETOURNEAU".

Spectacles à 9h.30 et 11h.30, vendredi et samedi.

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58-59.

Prix : \$3.00 par an (50 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découpez et postez dès aujourd'hui!)

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT

Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger

LES FAUSSES HONTES

Un jeu de mise en scène. Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

Un modeste employé Emile Magis s'inquiète de ce que les gens autour de lui prétendent que tout va bien, alors que pour lui, les choses ne vont pas toujours bien. Naïf et crédule il se croit différent des autres et se sent seul. N'y tenant plus, il risque un jour un petit mensonge pour ne pas avoir l'air ridicule. Petit à petit il prend ce pli de transformer la réalité à son avantage, pour paraître "comme tout le monde". Jusqu'à un jour où il fait cette constatation banale "si je mens pourquoi les autres n'en font pas autant, pourquoi n'en ont-ils pas fait autant".

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 3 JANVIER	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00
CBS - Canal 3	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00
CBS - Canal 3	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00

Programme de Radio

Mercréd, 3 janvier	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00
CBS - Canal 3	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00
CBS - Canal 3	11.00	11.15	11.30	11.45	12.00	12.15	12.30	12.45	13.00	13.15	13.30	13.45	14.00	14.15	14.30	14.45	15.00	15.15	15.30	15.45	16.00	16.15	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15	18.30	18.45	19.00	19.15	19.30	19.45	20.00	20.15	20.30	20.45	21.00	21.15	21.30	21.45	22.00	22.15	22.30	22.45	23.00	23.15	23.30	23.45	24.00

L'élégance de l'heure

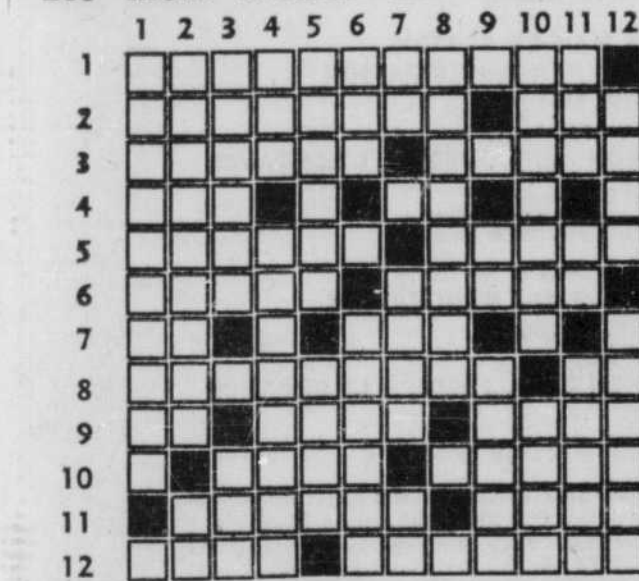


Quelle adolescente adroite ne pourrait pas coudre et assembler ce joli modèle de robe chemisier avec son intéressante jupe à plis?

Le patron imprimé NO 9031 est offert pour les tailles juvéniles 10, 12, 14 et 16. La grandeur 12 requiert 4 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 sous au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les mots croisés du "DEVOIR"



- HORIZONTALEMENT**
- Diverses étapes de la conclusion d'un marché
 - Créer de nouvelles forêts — Patriarche inversé
 - Produit animal ornemental — Remplace une commission du Québec
 - Les réserves naturelles en sont inépuisables — Note
 - Séparation — Protections
 - Bois très dur — Latitude
 - Pronom — Refus
 - Procédés habituels — Partie de France
 - Négation — Sans rien excepter — Favorable
 - Se laisse convaincre — Précieuse enveloppe osseuse
 - Ecclesiastique — Sépare
 - Ont leur fête — Opinions optimistes sur l'avenir
- VERTICALEMENT**
- Avec une complète absence de galeité
 - Sorte de lampadaire — En province
 - Annulée — Il marque l'étonnement complet
 - Tranquille — Parents souvent très éloignés
 - Détermination du gros lot — Jus non fermenté
 - En Espagne et en Asie — Ni pour l'un ni pour l'autre
 - Pronom — Élévation de terrain — En matière de
- Solution de samedi**
- Horizontalement:**
- EMPRESSEMENT
 - MERITE — P — NEE
 - PROTECTION
 - OCRE — HE — PUIS
 - IRA — DESSEIN
 - SETE — OREE
 - ODALISQUE
 - NI — EN — PRIAM
 - AVERTI — BLE
 - EU — EDITE
 - UNE — IR — RARES
 - RI — ATELE — ETE
- Verticalement:**
- EMPOISONNEUR
 - MERCREDI — UNI
 - PRORATA
 - RITE — ELEVE
 - ETE — INEDIT
 - SECHES — RIRE
 - TES
 - EPI — SOUPIERE
 - OPERE
 - ENNUI — IBERE
 - NE — INEGAL — ET
 - TELS — MESSE



Le bal hongrois, organisé par l'Association des ingénieurs canadiens hongrois, sous les auspices du grand Comité des Eglises et associations hongroises, aura lieu samedi, le 10 février à l'hôtel Windsor. Ci-haut quelques membres de l'organisation : de gauche à droite, Mme Nicolas de M. Zsolnay, comité des dames; M. André Lippay, président de l'Association et Mme A. Balazzi, comité des billets.

Petite étude psychologique sur le mot: "MERCI"

Un père s'est fait une obligation d'aider un de ses fils, qui s'installe. Par souci d'égalité, il dit à l'aîné:

— J'ai donné à ton frère un peu plus qu'à toi. Je vais donc t'envoyer un chèque de cent mille francs.

— D'accord! dit le garçon pour tout remerciement.

Cent mille francs, c'est pourtant une somme.

Un jeune ménage voudrait partir pour quelques jours à la montagne, mais les amis qui les invitent ne peuvent recevoir leurs deux bébés. Va-t-il falloir se passer de vacances si agréables?

— Laissez-moi les enfants, dit la belle-mère.

— D'accord! dit la belle-fille en guise d'action de grâce.

Deux marmots pendant quinze jours, dans une maison qui n'est pas organisée pour ça, ce travail supplémentaire, ce souci, pour une femme qui n'est plus jeune et déjà surmenée, c'est pourtant un sacrifice. Un mot reconnaissant eût été légitime, mieux encore: il eût fait plaisir, et payé de toutes les peines. Par chance, cette belle-mère-là est sage, et c'est avec un sourire compatissant qu'elle le conta l'anecdote:

— Ils sont à plaindre, de ne pas savoir dire merci. Dire merci, c'est si bon!

C'est vrai. Il est bon, il est tonique, il est exaltant de dire merci. L'action de grâce est l'une des formes les plus hautes de la prière. On peut croire que l'action de grâce perpétuelle, c'est le Paradis. C'est pourquoi on s'attriste chaque fois qu'on a l'occasion de constater que le mot merci semble écorcher la bouche de nos filles et de nos garçons.

Pudeur? Refus de ce qui peut leur paraître effusion de sentiment? Révolte? Certitude que tout leur est dû, et que, pour beaucoup qu'on fasse, on ne fera jamais assez: pour beaucoup qu'on donne, on ne leur donnera jamais tout ce qui leur revient?

Le fait est que, à vingt ans, ils se jugent lésés quand ils n'ont pas tout ce qu'ont les parents à cinquante: auto, radio, machine à laver, et parfois une liberté chèrement acquise.

Des sociologues se sont penchés sur ce problème sans le résoudre. Nous ne l'éclaircirons pas d'un trait de plume. Rappelons-nous plutôt que les mois de décembre et janvier sont les mois des cadeaux, où les plus coriaces ne peuvent tout de même se dispenser de dire merci. Faisons des girandoles, des feux d'artifices de merci, des bouquets de merci.

L'an dernier, une femme charmante avait décoré la salle du réveillon de banderoles roses où s'inscrivaient en lettres argentées: "Merci d'être venu!" On a si peu coutume de remercier du don le plus précieux, une présence amie, que les convives, un instant, se regardèrent éberlués. Mais le mot magique, le mot merci, fit son effet, et jamais nuit de Noël ne fut plus chaleureuse.

"Où il n'y a pas d'amour, mettez de l'amour et vous obtiendrez de l'amour", a écrit saint Jean de la Croix. Où il n'y a pas de reconnaissance, disons et pensons merci! nous éveillerons ainsi cette joie endormie. En toutes choses, chaque fois que nous avons une bonne raison de critique, commençons par nous...

Femme médecin à bord d'un navire de mission anglicane

VICTORIA (PC) — Les bûcherons, les trappeurs, les pêcheurs et tous les Indiens de la côte de Colombie-Britannique portent dans leur cœur une toute petite femme qui, stéthoscope compris, ne pèse pas plus de 90 livres.

Joyce Davies est trop occupée à soigner les gens pour s'occuper d'éclairage indirect ou de décoration d'intérieur dans sa salle d'attente ou encore pour percevoir les comptes qui lui sont dus.

Le Dr Davies est membre de l'équipage du Columbia, un navire appartenant à la mission anglicane qui parcourt la côte sur toute sa longueur, s'arrêtant à 130 ports.

Le visiteur qui monterait à bord à l'improviste pourrait bien prendre le jeune médecin pour une adolescente en mal d'aventure mais il est certain que les quelque 200 patients qu'elle soigne de ses mains expertes ne considèrent pas le jeune médecin comme un amateur.

Mais c'est pourtant le goût de l'aventure qui a amené cette jeune femme à quitter son coquet bureau de Londres pour s'embarquer à bord du Columbia. Elle n'a pas trouvé exactement ce qu'elle cherchait, mais elle trouve l'œuvre du navire missionnaire tellement utile qu'elle ne songe pas à le quitter.

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1001, rue Saint-Jacques, à Montréal, aux dates suivantes: du 1er au 4 février 1962, retraites de spiritualité, prêchées par le Père J. M. Blain, C.S.B.; du 9 au 11 février, pour dames, prêchées par le Père Eudon, C.S.B.; du 20 au 22 février, retraites pour jeunes filles, prêchées par le R.P. Lucien Lapierre, S.J. Information: L'Éclair 4-9776.

Retraite au Centre Sainte-Marie

Il y aura une retraite fermée au Centre Sainte-Marie, 4125 rue Delormier, Montréal à la date suivante: du 13 janvier au 15 pour confesseurs, prêchées par M. l'abbé Cassan. Information: L'Éclair 4-3975.

Le nombre de femmes possédant une voiture a sensiblement augmenté depuis quelques années. Selon un estimé de la Chambre de commerce de l'automobile, un quart des conducteurs d'automobiles au pays seraient des femmes. Quant au titre de propriété, on évalue à environ 20 pour cent la proportion de voitures appartenant à des femmes.

"...et pour Jeannot qui joue au football même en dormant, cette qualité-là."



Les draps TEX-MADE vous offrent une qualité pour chaque goût particulier approvisionnez-vous dès maintenant — aux prix de la "VENTE DE BLANC"!

Pour une lingerie variée et au goût particulier de chacun — choisissez dans le vaste assortiment de motifs et couleurs fabriqués par Tex-made, le genre de draps qui s'harmonisent avec chaque personnalité de la maison.

Pour le jeune garçon qui joue au football même en dormant — l'économique et résistant drap "Homestead" de Tex-made — qui a plus de 132 fils au pouce carré.

Pour l'adolescente qui se croit princesse (et pour toutes celles qui aiment la beauté) — des draps Tex-made de fantaisie, parsemés de fleurs ou à rayures de couleurs variées.

Pour le mari qui aime son confort, tout en restant dans le budget — les draps "Colonial" de Tex-made; même après des centaines de lavages ils apparaîtront toujours frais. Ils ont plus de 142 fils au pouce carré.

Pour la maman qui rêve (en vain) de déjeuner au lit, les luxueux et soyeux draps Tex-made en "Percale Peignée". Ils ont plus de 184 fils au pouce carré. (Allez-y, vous les avez bien mérités).

Voici le moment propice d'approvisionner votre lingerie en draps Tex-made, fabriqués chez nous pour convenir au goût et caractère canadien. Recherchez le comptoir Tex-made dans votre magasin préféré pendant la Vente de Blanc — et laissez aller votre fantaisie.

DRAPS

Tex-made

Faits ici MÊME au Canada

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED, 1000 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL.

Le président du C.P.R. ne s'attend pas à une grande prospérité en 1962

potins financiers

La 1ère séance de l'année 1962 à Wall Street a été témoin d'une allure plutôt lourde. La Bourse de Londres a commencé la nouvelle année en affichant une belle tenue. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y eut passablement de gains.

Le blé et le seigle ont baissé d'un cent le boisseau, hier, à Chicago.

La Bourse de Paris a connu hier sa 1ère réforme depuis 17 ans. Il y a maintenant fusion des 2 marchés, alors que l'un fonctionnait avec les courtiers nommés par le gouvernement et l'autre, avec les agents de change privés. Le nouveau système simplifie les opérations, mais il défend les transactions en provinces sur les actions des entreprises inscrites à la Bourse de Paris. Rien d'étonnant que les courtiers de Marseille et Lyon en appellent de cette décision.

Selon McCuag Bros & Co, comme bien des catégories de valeurs canadiennes ont passablement monté en 1961, il est fort difficile de déterminer quelles valeurs s'affirmeront en 1962. Les risques sont donc plus grands, et il y a plusieurs titres en position vulnérable, soit autant de facteurs de nature à miner la confiance des gens. Quoi qu'il en soit, pour l'immédiat, il est possible que bien des stocks s'affaiblissent, par suite des améliorations, et les affaires à des profits élevés par les entreprises corporatives.

Nous sommes présentement dans une période d'argent facile, afin de stimuler notre économie que l'on Hees entrevoit "comme favorable", mais à mesure que cette dernière s'améliorera, les taux monétaires augmenteront naturellement et alors qu'advient-il de la politique en faveur d'un dollar avili?

M. R. Duval vient d'être promu au poste d'administrateur des renouvellements de Montréal de la compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada, a-t-on annoncé. Il s'est joint à la Sun Life en 1929, et a fait partie de plusieurs succursales de la région de Montréal.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Fabreille adjuge une émission de \$170,000 d'obligations, séries 10 ans

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Fabreille, comté de Laval, ont vendu, récemment, au prix de 98.65, une émission de \$170,000 d'obligations échéant en séries en dix ans, à un syndicat composé de Oscar Dube & Cie Inc., Garneau, Boulanger Ltée, Corporation de prêts de Québec, Grenier, Ruek & Cie Inc. et J.E. Laflamme Ltée. L'émission comprend \$85,000 de titres à 5% 1963-65 et \$85,000 à 5 1/2% 1966-72. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.6969%. L'emprunt comporte un solde de \$59,500 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$36,670.30. Datée du 1er janvier 1962, les nouvelles obligations échéant en séries du 1er janvier 1963 au 1er janvier 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école mixte de huit classes. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1961-62, s'élève à \$12,184,285, y compris \$789,125 pour les compagnies. Le 30 juin 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$341,000 et un octroi total de \$91,070 s'y appliquait.

Il y eut plus de faillites en 1961 dans notre district qu'en 1960

Les ventes au détail dans notre district furent des plus satisfaisantes, durant le cours de la dernière semaine de l'année, en fait du record de la semaine de Noël, selon ce qui ressort du rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet of Canada Ltd., rendu public hier. Les ventes de fin d'année stimulèrent les affaires. Chez les marchands de gros, ce fut une accalmie complète. Il y eut, au cours de la semaine dernière, dans notre district 5 faillites commerciales, représentant un passif de \$61,711, contre 9 faillites, représentant un passif de \$207,790 durant la même période l'an dernier, ce qui porte donc le total des faillites commerciales dans notre district au cours de 1961 à 813, représentant un passif global de \$33,780,800 à rapprocher de 630 faillites, représentant un passif de \$27,117,582 durant l'année précédente. De tels chiffres devraient inciter les fournisseurs à plus de prudence dans leurs avances, particulièrement aux détaillants, manquant de fonds de roulement ou encore d'expérience, car les grossistes ne sauraient ignorer ces situations et s'ils les ignorent, ils ne doivent que s'en prendre à eux-mêmes, dans la suite.

Saint-Félicien adjuge une émission de \$162,000 d'obligations, 5 1/2 %

La ville de Saint-Félicien, comté de Roberval, a adjugé, récemment, au prix de 97.55, une émission de \$162,000 d'obligations échéant en séries en dix ans, à un syndicat composé de Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., Jacques Légaré & Cie Ltée et Florida Matheau & Fils Engg. L'émission comprend \$83,500 de titres à 5% 1963-71 et \$78,500 à 5 1/2% 1972. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7869%. L'emprunt comporte un solde de \$118,500 à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix-sept ans. Datée du 1er janvier 1962, les nouvelles obligations échéant en séries du 1er janvier 1963 au 1er janvier 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement de la balance non amortie sur un emprunt original de \$200,000, autorisé par le règlement No 187 pour un terme de quarante ans, mais remis le 1er janvier 1949 pour un terme de treize ans seulement. L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à \$3,903,600, y compris \$679,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$726,500, dont \$577,336.33 pour les services publics.

La Banque de Montréal contribue à la renommée de la métropole du Canada

La Banque de Montréal vient de nous faire parvenir la brochure couvrant le 144ième rapport annuel de cette importante institution. Une fois de plus, elle est fort bien présentée, bien imagée et d'une lecture qui convient aussi bien aux profanes des choses de la finance qu'au monde bancaire et autre. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car ce rapport est destiné à des milliers d'actionnaires, auxquels elle a distribué l'an dernier \$1,453,750 en dividendes. C'est grâce à leur argent, et à la B de M continue de rendre d'éminentes services à la communauté canadienne, comme le prouvent ses 3,000,000 de clients, utilisant ses 887 succursales. Comme on le sait, cette banque possède quelque 26 succursales à l'étranger, contribuant ainsi à la renommée de notre ville à l'extérieur. Il est heureux qu'une telle institution, s'appelle la Banque de Montréal, car elle constitue un précieux actif pour la métropole du Canada non seulement au pays mais, aussi, à l'étranger. Il est à souhaiter que la brochure précitée soit des plus répandues, car il ne peut qu'en résulter de meilleures relations entre le public et la Banque de Montréal, tenant un personnel de 14,000 hommes et femmes à la disposition de tous.

Marcel CLEMENT

NOMINATION CHEZ BAYSEL



ALLEN P. BOWIE

George H. Sellers, président de Bailey Selburn Oil & Gas Ltd., annonce la nomination de Allen P. Bowie, Ing. P. comme ingénieur en chef de la compagnie, avec siège social à Calgary. Monsieur Bowie, qui a exercé sa profession dans l'ouest du Canada durant les huit dernières années, apporte à ses nouvelles fonctions plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie. Ses fonctions consisteront à coordonner les différentes opérations de la compagnie.

À noter...

La moyenne des industriels de DJ a baissé hier, de 6.43 points; ce qui augurerait mal pour ce matin.

Nous annoncerons, demain, d'importantes nominations chez Corder, Hubert & Bond, Ltée, une entreprise contrôlée par les frères et spécialistes dans le commerce de l'alimentation des institutions, cafétérias, restaurants, cuisines des chantiers, de construction et miniers, ainsi que dans les services de buanderie et d'exploitation des magasins généraux. Son président, M. J. Albert Hubert, possède plus d'une vingtaine d'années d'expérience heureuses dans ce commerce spécialisé.

7,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale, de Westcoast Transmission Co, réservées pour fins d'émission, conformément aux options sur des actions consenties à des employés de la compagnie, en vertu du plan d'options en cours, ont été ajoutées à la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière hier.

151,461 actions additionnelles, sans valeur nominale, de Noranda Mines Limited, ont été ajoutées hier aux valeurs inscrites de la compagnie sur la Bourse de Montréal, sous réserve de leur émission, conformément aux clauses de l'offre en date du 9 novembre 1961, faite par Noranda aux fins d'acheter des actions de Waite Amulet Mines, autres que celles possédées par elle.

Western Leasehold réunira ses actionnaires aujourd'hui à Calgary pour la tenue de son assemblée.

La compagnie d'assurance-vie Great-West vient d'annoncer la nomination de M. Roger Dupras comme gérant d'unité dans sa succursale Dominion Square de Montréal. Né à Montréal et diplômé du Mont-Saint-Louis, M. Dupras a quinze années d'expérience dans la vente de l'assurance-vie et la direction d'agences. Dans son nouveau poste, il secondera M. G.A. Boisvert, C.L.U., gérant de la succursale Montréal Dominion Square de la Great-West Life.

Canadian International Power Co. a eu un revenu net de \$7,244,581 durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1961, contre \$7,266,742 durant la période correspondante antérieure.

M. L.W. Lawson vient d'être nommé président du conseil de la National Drug & Chemical Co. of Canada Ltd.

Les ventes sur la Bourse de N.Y. en 1961 ont atteint un chiffre-record, soit une preuve que le grand public s'intéresse de plus en plus aux valeurs mobilières.

M. Bernard de Massy est devenu le 1er janvier président de Bristol Laboratories of Canada Ltd.

On offrait récemment \$250 (bid) pour les actions de l'industrielle, compagnie d'assurance sur la vie. C'est finir l'année en beauté, puisque le cours de la veille était de \$180.

Les résultats décevants de l'analyse des 2 premiers puits de Canadian Dyno Mines expliqueraient la tenue défavorable des actions de cette compagnie ces jours-ci.

Cours des changes

Le 2 janvier 1962

New-York, dollar	1.0438
Angleterre, livre	2.9322
France, franc	.2042
Belgique, franc	.0210
Italie, lire	.001686
Espagne, peseta	.0175
Suisse, franc	.2419
Hollande, florin	.3890
Norvège, couronne	.1465
Danemark, couronne	.1518
Suède, couronne	.2017
Allemagne, DM	.2612
Tchécoslovaquie, couronne	.1450
Mexique, peso	.0835
Venezuela, bolivar	.2291

Développement prévu à une échelle réduite

L'année qui s'achève fut un véritable défi pour les Canadiens. Bien que les affaires aient semblé vouloir reprendre au cours de 1961, elles ne permettent pas de prévoir une année de grande prospérité en 1962. On peut toutefois prévoir que l'économie continuera de se développer sur une échelle réduite. Les exportations canadiennes ont augmenté en 1961 et les perspectives pour 1962 sont assez bonnes. Les biens de consommation semblent de plus en plus populaires auprès des Canadiens. Mais, en revanche, les placements des particuliers ne sont pas tellement encourageants si on les compare aux investissements des gouvernements dont la proportion, par rapport au total, va croissant.

La décision qui a pris la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun met les Canadiens dans l'impérieuse nécessité de réexaminer leur situation économique et de travailler ardemment à renforcer leurs positions dans le domaine de la concurrence.

Activités de la compagnie

Au cours de 1961, le Canadien Pacifique a continué d'améliorer son matériel et ses services au pays qu'il s'agit d'élargir, desirux qu'il est de répondre aux besoins et exigences de ses clients, voyageurs et expéditeurs. La variété et l'étendue de ses services — qui en fait l'organisation de transport la plus complète du monde — démontre l'importance grandissante de la contribution de cette entreprise canadienne à l'économie nationale, ainsi qu'à l'économie des cinq continents qu'elle dessert par ses réseaux de transport par trains, camions, bateaux et avions.

Le Canadien Pacifique qui est une des sociétés de transport les plus réputées du monde, est conscient des obligations qu'il a vis-à-vis du Canada et des pays qu'il dessert par le truchement de ses services. Les conditions changeantes exigent de nouvelles techniques et ceci est particulièrement vrai à notre époque, alors que le transport subit une véritable révolution. Aussi, le Canadien Pacifique, en créant de nouveaux services et en améliorant ceux qui existent déjà, est aujourd'hui en mesure de fournir à ses clients le plus vaste choix de services à prix économiques.

Tandis que la compagnie met tout en oeuvre pour améliorer la situation en améliorant son outillage, en établissant de nouveaux services et en adoptant des méthodes de vente modernes, il est malheureux de constater que des tarifs de transport statutaires trop bas lui imposent un fardeau trop lourd et qu'il est impossible de maintenir la qualité des services, aux prises avec des tarifs-marchandises gelés par décret du gouvernement et de fantaisies demandes d'augmentations de salaires de la part des cheministes sédentaires, réclame la révision complète de la politique gouvernementale des relations ouvrières.

Prix réduits

Au cours de 1961, le Canadien Pacifique a réduit ses prix, a augmenté son efficacité et accru ses ventes dans la context d'une concurrence plus forte que jamais. La compagnie a fait de nombreuses innovations dans son outillage et ses installations; plusieurs services de ventes ont été intégrés et modernisés; des gares de triage destinées à centraliser les opérations du trafic ont été inaugurées; de nombreux appareils électroniques ont été mis en service et des services ferroviaires non rentables ont été supprimés. On a fait d'importantes additions au rail et aux flottes maritimes et aériennes; le piggyback a continué de prendre de l'essor et le service-marchandises intégré a été étendu à l'Alberta.

La construction d'une vaste gare de triage automatique à Agincourt, dans la banlieue de Toronto, continue d'avancer. Ce triage qui sera terminé en 1964, permettra d'accroître le déplacement d'un volume considérable de marchandises et consolidera en même temps les opérations d'auillage dans la région de Toronto.

En novembre, on a inauguré des gares-terminus de ce nouveau service de trafic-marchandises à Calgary et à Edmonton, ce qui représentait des dépenses de \$14 million.

Le Canadien Pacifique est une des plus importantes entreprises de piggyback en Amérique du Nord. En 1961, on a transporté 118,000 remorques, comparative-ment à 113,800 l'année précédente. La flotte du service se compose maintenant de 1140 wagons plats, certains d'un certain nombre de véhicules achetés récemment représentant l'entrée du Canadien Pacifique dans le domaine nouveau et prometteur du transport des containers.

Essor constant

Dans le domaine des télécommunications, tout comme dans celui du transport, l'essor a été constant en 1961.

Vingt-neuf autres villes se sont ajoutées à celles qui ont porté à 66 le nombre de centres urbains au Canada desservis par ce système d'échange automatique de messages. Et la demande pour ce genre de service continue d'augmenter. En décembre, on a inauguré un service de Télé-relais reliant les Bourses de Montréal et de Vancouver.

Le Canadien Pacifique, qui fut un des premiers chemins de fer

en Amérique à utiliser des appareils de calcul intégrés, a continué au cours de 1961 à perfectionner son service d'ordinateurs électroniques.

La flotte des "Empress" du Canadien Pacifique s'est accrue d'une superbe unité, en avril dernier, avec la mise en service du nouvel "Empress of Canada", qui jauge 27,300 tonnes. Cette flotte de trois paquebots de luxe compte maintenant un total de 3,152 lits et ses opérations accusent une augmentation pour l'année 1961.

Rempli à capacité, l'"Empress of Canada" quitta New-York, le 9 février, pour une croisière de 61 jours en Méditerranée et aux îles Grecques. Ce sera la première fois que le drapeau quadrillé du Canadien Pacifique apparaîtra dans ces ports historiques depuis l'avant dernière guerre.

Le Canadien Pacifique exploite, pour la première fois, un service de transport d'hiver sur le Saint-Laurent. Deux cargos à coque renforcée pour la navigation dans les glaces — l'"Eskimo" et le "Fort Chambly" — ont été affectés à cette fin et ils rallient les ports de Québec, Liverpool, Londres et Anvers.

Ressources naturelles

Le Canadien Pacifique a continué d'appliquer sa politique d'exploitation des ressources naturelles. La société Canadien Pacific Oil and Gas a creusé 35 puits, dont 21 produisant du gaz et trois du pétrole. En décembre, la C.P.O.G. s'est associée à la Pembina Pipe Lines, à Hu Harries and Associates et à Huron Pipelines. On attend présentement la décision de l'Office de conservation du gaz et du pétrole de l'Alberta sur la demande faite par la société Huron Pipelines relativement à la construction d'un pipeline de 510.5 millions allant d'Edmonton à Calgary et à Lethbridge, Alberta.

Le Canadien Pacifique est entré dans l'ère des jets, en 1961, alors qu'il a reçu livraison de quatre appareils DC-8.

L'industrie du tourisme a enregistré un record au Canada en 1961 et les hôtels du Canadien Pacifique ont joué un rôle de premier plan dans l'essor de cette importante industrie. Les stations estivales de Banff et du Lac Louise, qui sont parmi les plus populaires du monde, ont reçu de nombreux congressistes et visiteurs, et le Château Frontenac s'est avéré de nouveau très populaire auprès des touristes et des sociétés qui tiennent des congrès.

La Commission royale d'enquête sur les transports a terminé son enquête au début de la présente année et elle a publié le premier volume de son rapport. On attend encore la publication de l'autre partie de ce rapport.

Bailey Selburn Oil & Gas Ltd

Message de son président M. A.G. Bailey

La compagnie compte réaliser des profits nets d'environ \$1,000,000, pour l'exercice fiscal terminant le 31 décembre, a déclaré M. A. G. Bailey, vice-président exécutif de l'entreprise.

Un profit net de \$1,000,000 serait l'équivalent de sept cents par action de classe A, ce qui correspond à une augmentation de 26 pour cent au regard de l'exercice précédent, alors que les profits nets s'élevaient à \$792,840, et après paiement du dividende pour les actions privilégiées aucun revenu net disponible pour le versement d'un dividende pour les actions de classe A.

M. Bailey attribue cette hausse des revenus en 1961, principalement à une production accrue du pétrole et du gaz ainsi qu'à une augmentation des prix de vente du pétrole brut, plus tôt cette année.

Bailey Selburn, une compagnie de développement et d'exploration du pétrole et du gaz de l'ouest du Canada, a déclaré des profits nets de \$559,088 pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, soit une augmentation de 37.7-10 pour cent comparé à \$435,725 pour la période correspondante l'an passé.

Les profits nets réalisés cette année, pour le troisième trimestre ont été de \$234,848 au regard de \$200,629 pour le même trimestre en 1960.

La moyenne de la production quotidienne en octobre a été de 5,148 barils de pétrole comparé à une moyenne de \$4,592 barils pour le semestre et de 4,282 barils de l'année dernière.

La production de gaz a, pour sa part, atteint une moyenne quotidienne de 6,500,000 pieds cubes pour octobre soit une hausse de 1,000,000 par rapport à la moyenne de 1960.

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien était en baisse de 5-64, à 95 53-64, en devises américaines au moment de la fermeture de la Bourse de New-York hier. Il y a une semaine, il était à 95 7-8.

La livre sterling était en baisse de 1-4, à \$2.80 15-16. MONTREAL. — Le dollar américain était à une prime de 4-38 pour cent en devises canadiennes au moment de la fermeture de la Bourse de Montréal hier. Cela représente une hausse de 1-32 par rapport à vendredi au moment de la fermeture.

La livre sterling était à \$2.83 1-4, ce qui représente une hausse de 1-4. Dollar américain: offert \$1.04 11-32; demandé \$1.04 3-8.

Transaction de \$8,000,000.00

Entre White Motor Co et Cockshutt Farm Equipment Ltd

CLEVELAND, PA. — White Motor Company, de Cleveland, et Cockshutt Farm Equipment Ltd, de Bradford, Ont., ont signé un accord en vertu duquel White Motor fait l'acquisition de la division des instruments aratoires de Cockshutt pour la somme de \$8,000,000.

Dans un comité conjoint, au jourd'hui, M. J.N. Bauman, président de White Motor, et Ralph Tees, président de Cockshutt, disent que la transaction a été approuvée par les administrateurs des deux sociétés et qu'elle sera soumise aux actionnaires de Cockshutt. L'approbation par les actionnaires de White Motor n'est pas requise, disent-ils.

American Motors (Canada) Limited

BRAMPTON. — Earl K. Brownridge, président de l'American Motors (Canada) Limited à Brampton, a annoncé un programme de développement en construction pour permettre l'accroissement en production.

Le contrat pour construire un entrepôt de "pièces et accessoires" a été adjugé à Finley W. McLachlan Limited à Toronto.

Les horaires de production à notre usine Ramblor ont plus que doublé puisque nous avons commencé à fonctionner seulement en janvier passé et ce programme de développement nous permettra d'accroître le rendement. En mai dernier, nous avons produit 672 voitures et nous avons calculé d'en produire 1,600 en mai 1962.

Le nouvel entrepôt, comprenant plus de 33,000 pieds carrés, coûtera à peu près un quart de million de dollars. L'équipement le plus moderne à manier les matériaux sera utilisé pour manipuler rapidement plus de 15,000 articles divers en main. Lorsque ce nouveau projet sera achevé, la croissance de Ramblor au Canada sera reflétée par le nombre de personnes employé — augmentant de 200 en janvier 1961 à plus de 625 au commencement de 1962.

Bon trimestre pour John Labatt Ltd

John Labatt Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 octobre 1961: \$1,248,000, c'est-à-dire 29 cents par action; 1960, \$1,191,000, c'est-à-dire 28 cents par action. Pour les six mois qui se sont terminés le 31 octobre 1961, \$2,651,000, c'est-à-dire 61 cents par action; 1960, \$2,525,000, c'est-à-dire 59 cents par action.

Activités de la B.A. Oil Co. Ltd

Dans l'est du Canada

On vient de terminer les tout nouveaux docks maritimes de la British American Oil près de Port Hawkesbury en Nouvelle-Ecosse, à l'extrémité sud-ouest de l'île du Cap-Breton. Ces nouveaux docks permettront d'approvisionner en produits pétroliers l'usine de la Nova Scotia Pulp Limited qui se trouve dans les environs, et d'améliorer le service envers les autres clients de la région du Cap-Breton.

Ces docks, qui ont coûté environ un million de dollars, sont situés sur le Détroit de Canso. Ils permettront de recevoir des bateaux — citernes transatlantiques ayant jusqu'à 710 pieds de long, d'un tirant d'eau de 38 pieds, et d'un déplacement de 40,000 tonnes réelles.

Ces docks ont une capacité d'emmagasinement initiale de 245,000 tonnes de marchandise.

Le carburant diesel, l'huile à chauffage et l'essence en dépit aux docks sont pompés dans des camions-citernes par des canalisations de six pouces, jusqu'à une rampe de chargement très rapide. Le carburant de soufre est pompé par une canalisation de quatre pouces jusqu'à la rampe de chargement et par une canalisation de même diamètre, mais longue de 3,200 pieds, jusqu'à la station génératrice de l'usine de la Nova Scotia Pulp Limited, qui a passé un contrat pour des livraisons quotidiennes de carburant de soufre.

On a construit sur les docks un bureau moderne pour l'exécution rapide des commandes et des livraisons.

VOIR AUTRES NOUVELLES DE FINANCE, EN PAGE 10

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le mardi 9 janvier 1962, à midi, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'Assemblée.

Pour le Conseil d'Administration, Le Secrétaire général, YVAN DESJARDINS

Nouvelles émissions

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

—\$150,000,000— OBLIGATIONS 2 1/2 % À 1 AN ET 2 1/2 MOIS NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION ÉCHÉANT LE 1^{er} AVRIL 1963 PRIX D'ÉMISSION: 99.15% RAPPORTANT ENVIRON 3.47% JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

Intérêts payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre
Intérêts de deux mois et demi payables le 1^{er} avril 1962
Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

—\$100,000,000— OBLIGATIONS 4 1/2 % À 6 ANS NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION ÉCHÉANT LE 15 JANVIER 1968 PRIX D'ÉMISSION: 99.50% RAPPORTANT ENVIRON 4.35% JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

Intérêts payables le 15 juillet et le 15 janvier
Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

La Banque du Canada est déjà convenue d'acquiescer les \$100,000,000 des nouvelles obligations 4 1/2 % échéant le 15 janvier 1968, en échange de \$50,000,000 d'obligations 3 % échéant le 1^{er} mai 1962 et de \$50,000,000 d'obligations 3 % échéant le 15 juin 1962. Les \$150,000,000 des nouvelles obligations 2 1/2 % échéant le 1^{er} avril 1963 seront offerts contre espèces.

Les obligations seront datées du 15 janvier 1962 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les obligations sont enregistrables quant au capital ou quant au capital et aux intérêts. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 15 janvier 1962 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés (cette forme est enregistrable quant au capital) et sous forme nominative capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupons et seront entièrement interchangeables quant aux coupons et (ou) à la forme sans frais (sous réserve des exigences du gouvernement relatives aux transferts lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles émissions sont autorisées par une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada. Le produit de l'offre contre espèces sera affecté aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les souscriptions aux nouvelles Obligations 2 1/2 %, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout négociant en valeurs de placement autorisé à agir comme distributeur principal ou de toute banque au Canada.

Les registres de l'emprunt seront fermés à 6h. du soir, heure normale de l'Est, le 3 janvier 1962.

Un prospectus officiel peut être obtenu de toute agence de la Banque du Canada.

OTTAWA, LE 2 JANVIER 1962.

Bourse de New-York

La 1ère séance de l'année, irrégulièrement à la baisse à Wall Street

NEW-YORK. — La Bourse n'a pas commencé l'année en beauté. Bien que le nombre des titres qui ont réalisé des gains dépasse le nombre de ceux qui ont enregistré des pertes, les moyennes ont subi une baisse considérable à cause de la diminution marquée qui a frappé plusieurs valeurs de tout repos. Les transactions ont été très modérées.

American Telephone qui, l'an dernier, avait gagné 29 points, en a perdu 2 1/2 hier et Certain-Teed, qui, en 1961, avait enregistré une hausse de 40 1/4, a perdu 2 3/8.

Le nombre des transactions se maintient à un 3.120.000 bien ordinaire qui n'apporte certes pas les 5.370.000 transactions quotidiennes d'une fin d'année mouvementée.

La moyenne des industries complétée par Dow Jones a enregistré une perte considérable de 6.43 pour se fixer à 724.71.

Sears Roebuck et General Foods enregistraient des pertes de plus de trois points pendant que les pertes de General Motors et de Jersey Standards se chiffraient par une fraction minime. Par contre, IBM a perdu sept points.

General Dynamics et Martin Marietta, qui ont tous deux reçu des contrats pour la défense, ont été au nombre des titres les plus actifs.

Pour ce qui est des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine, Canadian Marconi, Shewan, Molybdenite, Hudson Bay Mining et Seagrass Mines, ont connu des avances d'une fraction, pendant que l'Aluminium Ltd., et l'International Nickel ont essuyé des pertes de 1 1/4 à 1 1/2.

Bourse de Toronto

Le marché minier a bien commencé l'année

TORONTO. — Northgate Explorations Ltd., compagnie canadienne qui a des intérêts en Irlande, a masqué l'attitude de la Bourse de Toronto hier en montant de \$1.23, atteignant ainsi \$2.59; les transactions ont été très nombreuses.

En tout, plus de 719.967 actions de cette compagnie ont été échangées à la suite des rumeurs voulant que cette compagnie ait fait des forages réussis dans des gisements de plomb qui se trouvent sur sa propriété du comté de Galtway.

Cockshutt Plow a progressé de 1 1/2 à 1 7/8. Cette compagnie avait auparavant atteint un nouveau maximum de 17 pour 1961-62.

Steel Company of Canada a fait un progrès de deux points, ce qui est l'un des plus importants de la journée. Interprovincial Pipeline a avancé de 5/8, tout comme Imperial Oil et Consolidated Paper.

Par contre, Algoma Steel a perdu 5/8, Abitibi 1/8 et Aluminium 1/2. Slada - Shirriff a perdu 1/2.

Bourse de Montréal

1962 a bien débuté sur la place locale

MONTREAL. — A la Bourse Canadienne et à la Bourse de Montréal, bien que les transactions n'aient pas été très nombreuses, les actions étaient à la hausse.

Stelco a atteint 80, gagnant 1 3/4 alors que General Dynamics a pris 20 1/2 pour passer à 30 1/2. La Banque Provinciale a aussi enregistré une hausse subite de 1/8 à 49 1/2.

Seuls les papiers étaient en baisse.

Dans les industries, deux des titres les plus actifs étaient la Corporation du gaz naturel et Marconi, qui ont tous deux gagné un demi-point.

Quant aux métaux de base, ils étaient solides et, à part Asbestos, la plupart ont enregistré des gains d'une fraction.

Dans les autres services publics, les gains se chiffraient entre 1/3 et 3/4.

Pour ce qui est des mines, Québec Cobalt a perdu 50 cents, pour fermer à \$3.50 pendant que Mount Pleasant gagnait cinq cents pour atteindre 80 cents. Falconbridge a fait un gain de 1/4 pour passer à 68 1/4.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL PC. — Les prix des bestiaux étaient fermes aujourd'hui sur les marchés à bestiaux de la métropole. Le commerce était actif et la demande était bonne.

Les éleveurs ont mis en vente ce matin 666 boeufs, 12 vaches, 12 porcs et 30 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix rapportaient \$27.75, les bons de \$26.50 à \$27.50, les moyens de \$23 à \$26 et les communs de \$18.25 à \$23.

Les bonnes vaches valaient de \$16 à \$18.75, les moyennes de \$14 à \$17, les communes de \$13 à \$16, les produits destinés à la mise en conserve de \$11 à \$13.

Les bons taureaux se vendaient \$19.

Les bons veaux étaient de \$20 à \$24, les moyens de \$20 à \$23.50, les veaux d'herbe de nourrissage de \$18 à \$19.

Les bons agneaux rapportaient \$19.35 et les moutons de \$7 à \$9.

On n'a pas établi les prix du porc ni ceux des truies.

Cours de l'or

LONDRES PC. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.174 1/2 à l'achat de \$35.18 1/2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.14 23-50 shillings et trois pence.

PARIS PC. — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 42.10 NF aujourd'hui sur le marché libre de l'or français. L'agit, pièce d'or américaine de \$10, cotait 114.00.

Obligations canadiennes

GOUVERNEMENT DU CANADA

Offre Dem.					
Oct. 1	5 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Dec. 15	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
Avril 1	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
Oct. 1	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
Sept. 1	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

Obligations provinciales

Offre Dem.					
Alberta P. Fin.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
B.C. Electric	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

Obligations convertibles

Offre Dem.					
Abitibi P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

Obligations industrielles

Offre Dem.					
Abitibi P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

Utilités publiques

Offre Dem.					
Abitibi P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

IMMEUBLES

Offre Dem.					
Abitibi P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1962	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1964	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1966	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1968	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1970	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1972	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1974	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1976	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1978	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1980	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1982	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1984	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1986	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1988	101 1/4	101 1/4	
Alcan. P. & P.	4 1/2	1990	101 1/4	101 1/4	

DIVIDENDES

Par la Presse canadienne

Dominion Bridge Company Limited, 20 cents, 7 février, 1962, inscription 12 janvier, 1962.

McCabe Grain Company Ltd., 35 cents l'action ordinaire, 1er février, 1962, inscription 15 janvier, 1962.

American Stock Exchange

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Hauf	Bas	Fer.	Nel
Anacost	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/4
Bell	4200	3 1/4	3 1/4	3 1/4	3 1/4
Bell	4200	35 1/4	35 1/4	35 1/4	35 1/4
Bell	4200	29 1/4	29 1/4	29 1/4	29 1/

[illegible][illegible]

Mary Stewart se signale

VANCOUVER. — Mary Stewart, 16 ans, a établi, dimanche, un record mondial féminin de 32,4 secondes pour les 100 verges, style papillon, lors des essais de l'ANAC.

Toutefois, le registraire J.T. Kelly, de l'Association, a révélé que la marque, qui abaisse celle de 1.003 établie par Nancy Ramey, de Seattle, le 15 avril 1960, ne sera probablement pas reconnue, parce que les records mondiaux ne sont acceptés que dans des piscines de 55 verges ou 50 mètres. Celui de Mary Stewart a été établi dans la piscine CYC de Vancouver, d'une longueur de 20 verges.

Kelly a ajouté que les 100 verges, style papillon, ont toujours été une barrière psychologique pour les dames, de même que le mille en dédales de 4 minutes pour les hommes. Personne n'avait réussi à battre la minute.

Mlle Stewart a brisé, en 1961, à deux reprises le record pour les 100 verges, style papillon, en plus de remporter le titre de l'athlète féminine de l'année ainsi que le trophée Tip Toy National Youth.

Tour du chapeau pour W. Marshall

HERSHEY, PA. — Willie Marshall a réussi son deuxième tour du chapeau de la saison, dimanche, et a conduit les Bears de Hershey à une victoire de 6-4 sur les Hornets de Pittsburgh dans la L.A.H.

Pittsburgh, qui en était à sa 24e défaite en 32 parties, avait pris une avance de 2-1 avant un ralliement des Bears qui leur a rapporté 4 points dans la deuxième période.

Marshall en était à son 15e tour de chapeau et domine ce domaine dans la L.A.H.

Bo Elk avait ouvert le pointage pour Pittsburgh, mais Parker MacDonald avait égalé les chances dans le premier engagement. Puis André Tardif remit les visiteurs en avant pour voir Marshall, avec ses deux premiers buts, Hec Lalonde et Gene Ubrico, porter le compte à 5-2 en faveur des locaux.

Gene Ubrico a compté deux fois en l'espace de 22 secondes et remit les Hornets dans la

partie, mais Marshall compléta son tour du chapeau et clôtura le pointage.

SOMMAIRE	
1-Pittsburgh, Elk	2-43
2-Hershey, MacDonald	5-29
Punitions: Balley 4-09, Tardif 6-43, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
Deuxième période	
3-Pittsburgh, Tardif	1-55
4-Hershey, Marshall	8-03
5-Hershey, Lalonde	9-29
6-Hershey, Marshall	15-19
7-Hershey, Duff	18-28
Punitions: Zeidel 3-02, Mattioli 3-31, McKenna 19-36	
Troisième période	
8-Pittsburgh, Ubrico	7-32
9-Pittsburgh, Ubrico	8-14
10-Hershey, Marshall	8-23
Punitions: Corcoran 3-11, McKenna 4-49	
ARRÊTS: PARISI 12 15 13-40	
PERREAU 12 14 10-56	

Les Teepees battent le Canadien

ST. CATHARINES PC — Les Teepees de St. Catharines ont demeurés seuls en troisième position de la L.A.O. en défaisant

les meneurs, les Canadiens de Montréal, 7-3, lundi après-midi. Les locaux ont profité de leur plus grosse assistance de la saison, 2.150 amateurs, pour jouer leur meilleure partie en dominant continuellement leurs rivaux.

Peter Ford et Dick Lachowich conduisent l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun, cependant que Ray Cullen, George Standing et Phil Esposito réussissent les autres.

Pour les visiteurs, les points furent comptés par Bill Inglis, André Boudrias et Réjean Richer.

Les Canadiens, après les deux premières minutes de jeu, jouèrent sans les services de leur joueur-étoile Jacques Laperrière, qui s'était blessé à une

épaule lors d'une partie hors concours à Toronto, dimanche après-midi.

Selon le pilote Claude Ruel, le brillant joueur de défense manqua les deux prochaines parties.

SOMMAIRE	
1-St. Catharines, Cullen	19-44
Punitions: Cullen 10-37, Hughes 12-37, Grant 13-34	
Deuxième période	
2-St. Catharines, Lachowich	0-19
3-Montréal, Inglis	4-30
4-St. Catharines, Lachowich	7-44
5-Montréal, Boudrias	10-40
6-St. Catharines, Ford	12-14
Punitions: Ford 10-22, Esposito 9-13, Inglis 10-22, Richer 11-31	
Troisième période	
7-St. Catharines, Standing	6-28
8-St. Catharines, Ford	6-11
9-St. Catharines, Esposito	7-28
10-Montréal, Richer	10-20
Punitions: Gagné 10-23, Ford et Carpenter 14-46, Speer 14-21	

Les frères Cullen en évidence

BUFFALO PA. — Les frères Cullen se sont partagés les trois derniers buts des bisons de Buffalo lundi soir, lors d'une défaite de 4-2 des Barons de Cleveland dans la L.A.H.

Brian a réussi deux buts successifs, brisant une égalité de 1-1, puis, après le but de Fred Glover portant le compte 3-2, Barry compta dans un filet d'essai. Le gardien Les Binkley, des Barons, avait été remplacé par un joueur d'avant.

Art Stratton avait ouvert le pointage pour les locaux mais Ron Attwell s'était chargé d'égaliser le compte pour les visiteurs dans la deuxième période.

La partie marquait le retour de Denis Dejordi dans les fi-

lets du Buffalo à la suite d'une amputation.

SOMMAIRE	
Première période: 1. Buffalo, Stratton Van Impe, Ingram	10-17
Punitions: Ferguson 4-29, 11-47, Attwell et Hall 15-21, Van Impe 18-33	
Deuxième période: 2. Cleveland, Attwell Glover, Guidolin	0-45
Punitions: Hicks 0-20, Mikol et Hicks 13-34, Mikol et Hicks 16-27	
Troisième période: 3. Buffalo, Brian Cullen Erickson, Maki	5-29
4. Buffalo, Brian Cullen Creighton, Maki 10-35; 5. Cleveland, Glover Mikol, Attwell 14-03; 6. Buffalo, Barry Cullen Brian Cullen, Maki 19-29	
Punitions: Mikol 9-35, Ferguson 14-27, Ingram 16-00	
ARRÊTS: Binkley 6 9 13-28	
Dejordi 12 9 12-33	

Offre de \$20,000

TORONTO. — Selon le Toronto Telegram, les Alouettes de Montréal auraient offert environ \$20,000 pour le quart-arrière Sandy Stephens. Ce dernier a dirigé l'offensive de Minnesota qui a gagné la partie du Rose Bowl au compte de 21-3 sur UCLA.



Un joueur des Bearcats de Port Arthur déjoue le gardien de buts Berndt Lindvall, de Suède. Les Canadiens avaient gagné cette partie par 3-1 au stade de Nya Ullevi.

Gene Fullmer, boxeur de l'année

PROVIDENCE, R.I. — Gene Fullmer s'est vu octroyer deux autres honneurs par la NBA hier. Reconnu champion poids moyen mondial, il a, de plus, été élu boxeur de l'année par l'Association et boxeur du mois pour décembre.

On sait que le mois dernier le champion a été le lauréat du trophée Edward J. Neil en tant que boxeur de l'année, selon l'Association des chroniqueurs new-yorkais de la boxe.

En lui attribuant l'honneur de boxeur de l'année, la NBA a rappelé les trois défenses heureuses de son titre contre Sugar Ray Robinson, Florentino Fernandez et Benny Kid Paret.

Fullmer a ainsi devancé le champion poids léger Joe Brown et le champion poids coq Eder Jofre.

Son choix de boxeur du mois lui vient de sa victoire sur Paret, champion mi-moyen.

Sonny Liston est demeuré le 1er aspirant poids lourd malgré l'attaque portée contre lui récemment par le président de la NBA, Dr Charles P. Larson, qui prétendait que Liston se devait de combattre, après son inactivité de sept mois, un rival de classe afin de conserver son rang.

CLASSEMENTS: Lourd: champion, Floyd Patterson, New-York. 1. Sonny Liston, Philadelphie. 2. Eddie Machen, Portland, Ore. 3. Alejandro Lora, Argentine. 4. Zora Foley, Chandler, Ariz. 5. Ingemar Johansson, Suède, 6.

Moyen: champion, Gene Fullmer, West Jordan, Utah. 1. Florentino Fernandez, Cuba. 2. Dick Tiger, Nigeria. 3. Terry Downes, Angleterre. 4. Paul Pender, Brookline, Mass.

Mi-moyen: champion, Benny (Kid) Paret, Cuba. 1. Emilio Griffith, New-York. 2. Ralph Dupas, Nouvelle-Orléans. 3. Luis Rodriguez, Cuba.

Mi-moyen: champion, Duilio Loi, Italie. 1. Eddie Perkins, Chicago. 2. Kenny Lane, Muskogee, Mich. 3. Johnny Gonsalves, Oakland.

Léger: champion, Joe Brown, Houston. 1. Carlos Ortiz, New-York. 2. Dave Charnley, Angleterre. 3. Paolo Rosi, New-York.

Léger Jr: champion, Flash Elorde, Philippines. 1. Solomon Boysaw, Cleveland. 2. Mel Mid-

leton, Philadelphie. 3. Percy Lewis, Trinidad.

Plume: champion, Davey Moore, Columbus, Ohio. 1. Sugar Ramey, Cuba. 2. Rafu King, Nigeria. 3. Howard Winstone, Pays de Galles.

Coq: champion, Eder Jofre, Brésil. 1. Johnny Caldwell, Irlande. 2. Jose Medel, Mexique. 3. Pierre Cosmyns, Belgique.

Mouche: champion, Pone Kingpetch, Thaïlande. 1. Sadao Yanoita, Japon. 2. Minum Ben Ali, Espagne. 3. Pascual Perez, Argentine.

Victoriaville vainqueur par 6-5

Victoriaville. — Les Bruins de Victoriaville ont eu le meilleur 6-5 sur les Cataractes de Shawinigan lors d'une partie remplie de punitions dans la L.J.P. dimanche.

Norman Rivard a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts alors que 27 punitions furent imposées, 13 dans la première période et 7 dans chacune des deux autres engagements.

Les autres compteurs de la Victoriaville furent Georges Guilbault, Gilbert Marchand, Jean Lavigne et Rolland Roy.

Pour les visiteurs, Gilbert Cloutier compta à deux reprises et Jean-Claude Joncas, Robert Lord ainsi que Jean-Claude Pronovost, une fois chacun.

SOMMAIRE

Première période

1-Victoriaville, Guilbault

2-Victoriaville, Marchand

3-Victoriaville, Guilbault

4-Victoriaville, Marchand

5-Victoriaville, Rivard

6-Victoriaville, Rivard

7-Victoriaville, Rivard

8-Victoriaville, Rivard

9-Victoriaville, Rivard

10-Victoriaville, Rivard

11-Victoriaville, Rivard

12-Victoriaville, Rivard

1-Victoriaville, Rivard

2-Victoriaville, Rivard

3-Victoriaville, Rivard

4-Victoriaville, Rivard

5-Victoriaville, Rivard

6-Victoriaville, Rivard

7-Victoriaville, Rivard

8-Victoriaville, Rivard

9-Victoriaville, Rivard

10-Victoriaville, Rivard

11-Victoriaville, Rivard

12-Victoriaville, Rivard

13-Victoriaville, Rivard

14-Victoriaville, Rivard

15-Victoriaville, Rivard

16-Victoriaville, Rivard

17-Victoriaville, Rivard

18-Victoriaville, Rivard

19-Victoriaville, Rivard

20-Victoriaville, Rivard

21-Victoriaville, Rivard

22-Victoriaville, Rivard

23-Victoriaville, Rivard

24-Victoriaville, Rivard

25-Victoriaville, Rivard

26-Victoriaville, Rivard

27-Victoriaville, Rivard

28-Victoriaville, Rivard

29-Victoriaville, Rivard

30-Victoriaville, Rivard

31-Victoriaville, Rivard

32-Victoriaville, Rivard

1-Victoriaville, Rivard

2-Victoriaville, Rivard

3-Victoriaville, Rivard

4-Victoriaville, Rivard

5-Victoriaville, Rivard

6-Victoriaville, Rivard

7-Victoriaville, Rivard

8-Victoriaville, Rivard

9-Victoriaville, Rivard

10-Victoriaville, Rivard

11-Victoriaville, Rivard

12-Victoriaville, Rivard

13-Victoriaville, Rivard

14-Victoriaville, Rivard

15-Victoriaville, Rivard

16-Victoriaville, Rivard

17-Victoriaville, Rivard

18-Victoriaville, Rivard

19-Victoriaville, Rivard

20-Victoriaville, Rivard

21-Victoriaville, Rivard

22-Victoriaville, Rivard

23-Victoriaville, Rivard

24-Victoriaville, Rivard

25-Victoriaville, Rivard

26-Victoriaville, Rivard

27-Victoriaville, Rivard

28-Victoriaville, Rivard

29-Victoriaville, Rivard

30-Victoriaville, Rivard

31-Victoriaville, Rivard

32-Victoriaville, Rivard

Ligue de l'Est

North Bay 0
Kitchener 3

SOMMAIRE	
Première période	
1-Kitchener, Rivard	6-17
Punitions: McGreger 1-35, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
Deuxième période	
2-Kitchener, Rivard	11-13
Punitions: Longardi 14-34, Mattioli 15-19	
Troisième période	
3-Kitchener, Rivard	3-27
Punitions: Longardi 9-43, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
ARRÊTS: McGreger 12 15 13-40	
PERREAU 12 14 10-56	

Dimanche
North Bay 3
S.-S.-M. 1

SOMMAIRE	
Première période	
1-North Bay, Rivard	7-06
Punitions: McGreger 1-35, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
Deuxième période	
2-North Bay, Rivard	11-13
Punitions: Longardi 14-34, Mattioli 15-19	
Troisième période	
3-North Bay, Rivard	3-27
Punitions: Longardi 9-43, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
ARRÊTS: McGreger 12 15 13-40	
PERREAU 12 14 10-56	

Sudbury 3
Kingston 6

SOMMAIRE	
Première période	
1-Kingston, Rivard	1-35
Punitions: McGreger 1-35, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
Deuxième période	
2-Kingston, Rivard	11-13
Punitions: Longardi 14-34, Mattioli 15-19	
Troisième période	
3-Kingston, Rivard	3-27
Punitions: Longardi 9-43, Keller 1-35, Zeidel 11-37, 14-44, Ubrico 12-33, Lawson (mineure et majeure) 18-46	
ARRÊTS: McGreger 12 15 13-40	
PERREAU 12 14 10-56	

Victoriaville vainqueur par 6-5

Victoriaville. — Les Bruins de Victoriaville ont eu le meilleur 6-5 sur les Cataractes de Shawinigan lors d'une partie remplie de punitions dans la L.J.P. dimanche.

Norman Rivard a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts alors que 27 punitions furent imposées, 13 dans la première période et 7 dans chacune des deux autres engagements.

Les autres compteurs de la Victoriaville furent Georges Guilbault, Gilbert Marchand, Jean Lavigne et Rolland Roy.

Pour les visiteurs, Gilbert Cloutier compta à deux reprises et Jean-Claude Joncas, Robert Lord ainsi que Jean-Claude Pronovost, une fois chacun.

SOMMAIRE

Première période

1-Victoriaville, Guilbault

2-Victoriaville, Marchand

3-Victoriaville, Guilbault

4-Victoriaville, Marchand

5-Victoriaville, Rivard

6-Victoriaville, Rivard

7-Victoriaville, Rivard

8-Victoriaville, Rivard

9-Victoriaville, Rivard

10-Victoriaville, Rivard

11-Victoriaville, Rivard

12-Victoriaville, Rivard

13-Victoriaville, Rivard

14-Victoriaville, Rivard

15-Victoriaville, Rivard

16-Victoriaville, Rivard

17-Victoriaville, Rivard

18-Victoriaville, Rivard

19-Victoriaville, Rivard

20-Victoriaville, Rivard

21-Victoriaville, Rivard

22-Victoriaville, Rivard

23-Victoriaville, Rivard

24-Victoriaville, Rivard

25-Victoriaville, Rivard

26-Victoriaville, Rivard

Les Black Hawks font la vie au Canadien

Partie nulle de 4-4 et blanchissage de 2-0 — Toronto défait
Détroit, 6-4 mais perd ensuite, 4-2.

CHICAGO. — Le gardien Glenn Hall a effectué 32 arrêts contre les Canadiens de Montréal, lundi soir, et a permis aux Black Hawks de Chicago de blanchir les meneurs de la LNH.

C'était la quatrième blanchisse de Hall, cette saison, et ce fut de beaucoup sa meilleure performance. Ses deux arrêts les plus spectaculaires furent ceux de Claude Provost et de Gilles Tremblay sur un lancer de trois pieds, à la seconde.

La victoire a mis fin, pour Chicago, à une série de quatre parties nulles consécutives dont une de 4-4 avec les Canadiens à Montréal, samedi soir. Elle prendra, seul, la possession de la quatrième place, en avant du Detroit.

Stan Mikita a donné aux locaux leur marge victorieuse à la fin de la première période lorsqu'il a frappé dans les airs le retour du lancer d'Ab McDonald. Les Canadiens protestèrent en vain ce but auprès de l'arbitre Urdvari, prétendant que le compteur avait attrapé la rondelle au-dessus de ses épaules.

Les compteurs de la L.N.H.

	B	A	Pts
Bathgate, New-York	16	24	50
Howe, Detroit	18	23	41
Provost, Canadien	21	16	37
Mikita, Chicago	10	27	37
Mahovich, Toronto	15	19	34
Bucyk, Boston	9	25	34
Geoffrion, Canadien	13	20	33
McKenney, Boston	15	18	33
Prentiss, New-York	17	17	33
Backstrom, Can.	11	22	31
Ullman, Detroit	12	18	31
Mohr, Boston	11	20	31
Delvecchio, Detroit	12	19	31
Ingraham, N.-York	14	16	30
Stasiuk, Detroit	12	18	30
Kelly, Toronto	12	18	30
McKenney, Canadien	8	22	30
Hay, Chicago	4	24	28
Hull, Chicago	14	14	28
Duff, Toronto	12	16	28
Richard, Canadien	1	17	27
Henry, New-York	20	7	27
Keon, Toronto	10	17	27
Heberton, New-York	8	17	25
Topps, Canadien	15	10	25
McDonald, Chicago	15	10	25
Armstrong, Toronto	12	12	24
Marshall, Canadien	8	15	23
Nevin, Toronto	9	13	21
Pulford, Toronto	10	11	21
Talbot, Canadien	2	17	21
Goyette, Canadien	9	11	21
Horvath, Chicago	9	11	20
Litenberger, Dét.	8	12	20
Oliver, Boston	8	12	20
Bonin, Canadien	6	13	19
Harvey, New-York	5	14	19
Gadsby, Detroit	4	14	18
Wharram, Chicago	10	8	18
Schinkel, New-York	4	13	17
Olmstead, Toronto	8	9	17
Shack, Toronto	6	10	16
Hampson, New-York	2	14	16
Stanley, Toronto	4	12	16
Horton, Toronto	3	13	15
Gray, Boston	8	7	15
Balfour, Chicago	9	6	15
Gendron, New-York	9	5	14
Nesterenko, Chicago	7	7	14
Harris, Toronto	8	6	14
Glover (Detroit)	5	8	13
Howell, New-York	3	10	13
Prnovost, Boston	7	6	13
Burns, Boston	7	6	13
Hannigan, New-York	6	7	12
Murphy, Chicago	5	7	12
Ratelle, New-York	4	8	12

Mikita assista également Ken Wharram qui compta le but d'assurance dans le dernier engagement. Ces deux buts étaient les dixièmes des deux joueurs des Hawks cette saison.

SOMMAIRE
Première période
1-Chicago, Mikita 14-02
Punitions: Nesterenko 15:00, Balfour 17:18.

Deuxième période
Aucun but
Punitions: Talbot et Balfour 1:04
Balfour 6:28, Backstrom et Fleming 6:29, Wharram 16:46.

Troisième période
1-Chicago, Wharram 3-05
(Mikita, St-Laurent)
Punitions: G. Tremblay 12:11, Wharram 13:11, Pilote 14:05, Provost 14:05.

ARRÊTS: PLANTE 7 8 6-19
HALL 9 10 13-32

Les vétérans se sont assurés tous les honneurs dans les quatre premières parties de fin de semaine dans la LNH.

À Detroit, dimanche soir, le magnifique Gordie Howe a réussi son premier tour du chapeau en cinq ans et a conduit les Red Wings à une victoire de 4-2 sur les Maple Leafs de Toronto. L'un de ses buts a été le résultat d'un lancer de punition.

Cette défaite des Leafs a permis aux Canadiens de Chicago de conserver son avance de 4 points en tête du classement. Samedi soir, à Toronto, deux buts, chacun, par les vétérans Bert Olmstead et George Armstrong avaient permis aux Leafs de triompher des Wings au compte de 6-4.

Dimanche soir également, les Bruins de Boston ont écrasé les Rangers 7-4 à New-York, cependant que, samedi soir, au Forum de Montréal, les Canadiens et les Hawks de Chicago ont annulé 4-4, grâce à un but des visiteurs avec seulement 12 secondes à jouer et alors qu'ils avaient un homme au pénalité. Ab McDonald, avec son deuxième but de la soirée, a ainsi privé son ancienne équipe d'une victoire.

Les Canadiens doivent encore se demander ce qui les a poussés à se débarrasser de McDonald quand celui-ci a mis fin à un ralliement de trois points des locaux, qui avaient même pris une brève avance d'un point. Après avoir donné la victoire au Chicago lors de leur dernière visite au Forum, Mc-

Samedi dans la ligue Américaine

SOMMAIRE
Première période
1-Providence, Topps 4-16
(Boudreau)

2-Pittsburgh, Lawson 17-57
(Tardif, Eik)

3-Pittsburgh, Eik 18-26
(Reagan, Tardif)
Punitions: Banier 3:18, Smith 3:44, Tardif 5:32, Anderson 19:07.

Deuxième période
4-Providence, Bartlett 2-45
(Polanski, MacQueen)
Punitions: (Urbaniak, Bailey)

Troisième période
5-Providence, Topps 1-32
(Boudreau, Hoekstra)
Punitions: Corcoran 14:36, Nesterenko 14:36.

6-Pittsburgh, Eik 16-44
(Balfour, Tardif)
Punitions: Leach 12:40, Bailey 12:40, Leach 19:57.

ARRÊTS: GIACOMINI 9 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

SOMMAIRE
Première période
1-Québec, Harvey 17-24
Punitions: Morrison 8:41

2-Québec, Martin 8-12
(Labadie, Burchell)

3-Québec, Barlow 8-12
(Burchell)

4-Springfield, Sweeney 13-54
(McGord, Price)
Punitions: Kinnear 6:29

Troisième période
Aucun but
Punitions: McCreary 13:12, Mantha 17:15

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

ARRÊTS: GUY 13 15 11-35
MARTIN 12 10 13-35
PARISI 13-13

Donald a permis à son équipe de s'en tirer avec une partie nulle.

Ken Wharram et Bobby Hull, avec son premier but sur la patinoire de Montréal en 4-2 dans les saisons régulières, avaient donné une avance de 2-0 aux visiteurs dans la première période.

Montréal revient dans la partie avec le premier des buts de Rousseau dans le deuxième engagement, mais McDonald redonnait une avance de deux points à Chicago avant la fin de la reprise.

Puis, en moins de 8 minutes dans la troisième période, les Canadiens comptèrent trois buts par l'entremise de Rousseau, Don Marshall et Claude Provost et maniaient ainsi 4-3 jusqu'au but de McDonald à 19:43.

Samedi

SOMMAIRE
Première période
1-Chicago, Wharram 8-44
(Mikita, McDonald)
Punitions: aucune

2-Chicago, Hull 1-59
(Hay, Balfour)

3-Montréal, Rousseau 9-27
(Punitions: Ponton 15:28, Mikita 15:28)

4-Chicago, McDonald 15-28
(Punitions: Ponton 15:28, Mikita 15:28)

5-Montréal, Marshall 5-16
(Balfour, Goyette)
Punitions: Rousseau 11:49, (Balfour, Johnson)

6-Montréal, Provost 13-10
(Punitions: Ponton 15:28, Mikita 15:28)

7-Chicago, McDonald 19-48
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13)

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

Samedi

SOMMAIRE
Première période
1-Toronto, Armstrong 3-47
Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.

2-Detroit, Delvecchio 4-58
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

3-Toronto, Olmstead 6-58
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

4-Toronto, Duff 9-55
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

5-Toronto, Olmstead 11-24
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

6-Detroit, MacDonald 12-48
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

7-Detroit, Howe 14-03
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

8-Detroit, Delvecchio 17-28
(Punitions: Hullman 3:49, J.C. Tremblay 8:36, Pilote 6:48, Nesterenko 19:13.)

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

ARRÊTS: HALL 8 5 12-25
PLANTE 11 8 10-29

Troisième période

9-Toronto, Keon 4-49
(Wulf, Armstrong)
Punitions: Armstrong 13:15, (Stanley, Mahovich) 11:39

ARRÊTS: SAWCHUK 10 5 8-23
BOWER 9 8 9-28

Dimanche

SOMMAIRE
Première période
1-Detroit, Howe 14-11
(Delvecchio, Stasiuk)
Punitions: Howe 7:01, Pulford 11:11, Young 16:31.

2-Toronto, Armstrong 6-42
(Keon, Hull)
Punitions: Howe 7:01, Pulford 11:11, Young 16:31.

3-Toronto, Keon 7-55
(Nevin, Olmstead)
(Ullman, Delvecchio)
Punitions: Godfrey 3:12, Pulford 3:43, Johnson 5:07, Young 7:09, Brewer 11:44, Goetzan 18:02.

Troisième période
4-Detroit, Howe 11-01
Punitions: Mahovich (min. et manv. 6:42), 2:49.

ARRÊTS: SAWCHUK 9 11 9-29
BOWER 9 7 11-27

Hershey

Buffalo

Dimanche

SOMMAIRE
Première période
1-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

2-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune

3-Hershey, Marshall 10-30
(McKenzie, Mahoney)
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

4-Buffalo, Barry Cullen 14-54
Punitions: Zeldi 5:17, 7:43, Lande et Hicks 13:05, McKenzie 13:43, Johnson et Van Impe 16:45, Yanosik 19:24.

Deuxième période
5-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

6-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune

7-Hershey, Marshall 10-30
(McKenzie, Mahoney)
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

8-Buffalo, Barry Cullen 14-54
Punitions: Zeldi 5:17, 7:43, Lande et Hicks 13:05, McKenzie 13:43, Johnson et Van Impe 16:45, Yanosik 19:24.

Deuxième période
9-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

10-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune

11-Hershey, Marshall 10-30
(McKenzie, Mahoney)
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

12-Buffalo, Barry Cullen 14-54
Punitions: Zeldi 5:17, 7:43, Lande et Hicks 13:05, McKenzie 13:43, Johnson et Van Impe 16:45, Yanosik 19:24.

Deuxième période
13-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

14-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune

15-Hershey, Marshall 10-30
(McKenzie, Mahoney)
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

16-Buffalo, Barry Cullen 14-54
Punitions: Zeldi 5:17, 7:43, Lande et Hicks 13:05, McKenzie 13:43, Johnson et Van Impe 16:45, Yanosik 19:24.

Deuxième période
17-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

18-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune

19-Hershey, Marshall 10-30
(McKenzie, Mahoney)
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

20-Buffalo, Barry Cullen 14-54
Punitions: Zeldi 5:17, 7:43, Lande et Hicks 13:05, McKenzie 13:43, Johnson et Van Impe 16:45, Yanosik 19:24.

Deuxième période
21-Buffalo, Inman 15-13
Punitions: Inman 6:50, Zeldi 14:27, Marshall 17:48.

22-Hershey, Mahoney 1-22
(Marshall, Inman)
Punitions: aucune



SAMEDI

Ligue Nationale
Canada 4 Chicago 4
Toronto 4 Detroit 4

Ligue Américaine
Cleveland 4 Rochester 0
Buffalo 4 Hershey 1
Pittsburgh 6 Providence 3
Quebec 2 Springfield 1
Ligue de l'Est
Kingston 6 Sudbury 4
Kitchener 3 North Bay 0

Dimanche
Ligue Nationale
Detroit 4 Toronto 2
Boston 2 New York 4
Ligue Américaine
Hershey 4 Buffalo 3
Providence 3 Rochester 4
Ligue de l'Est
North Bay 3 S. Ste-Marie 1
Hull 4 Kingston 1

LUNDI
Ligue Nationale
Chicago 2 Canadien 0
New York 4 Boston 2
Ligue Américaine
Buffalo 4 Cleveland 2
Hershey 6 Pittsburgh 4
Providence 6 Rochester 4
Ligue de l'Est
Kitchener 6 Hull 1

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Toronto 4 Canadien 0
Rangers 4 Chicago 0
Ligue Américaine
Cleveland 4 Quebec 2
Quebec 4 Pittsburgh 4
Ligue de l'Est
Hull 4 Kingston 1

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
G P N Pts Pts
Canada 19 8 9 126 47
Toronto 19 10 9 116 44
New York 13 13 12 109 33
Detroit 12 17 5 84 112
Boston 24 8 8 155 29

LIGUE AMERICAINE
DIVISION EST
G P N Pts Pts
Springfield 23 9 2 144 90 45
Hershey 18 12 4 107 82 40
Providence 13 12 12 98 33
Quebec 14 21 1 106 29

DIVISION OUEST
G P N Pts Pts
Rochester 17 16 1 109 114 35
Buffalo 14 16 2 97 107 30
Cleveland 6 24 2 84 126 15

LIGUE DE L'EST
G P N Pts Pts
Kitchener 19 12 4 126 104 42
Kingston 18 10 3 118 95 39
Hull 13 12 7 106 110 29
Sudbury 11 12 7 106 110 29
North Bay 12 14 5 84 88 29
S. Ste-Marie 6 24 2 84 126 15

LIGUE METROPOLITAINE
G P N Pts Pts
St-Jacques 14 6 2 99 81 31
Verdun 12 8 2 94 82 26
National 12 8 2 94 82 26
Sorel 12 11 1 123 121 27
Lachine 9 13 2 102 84 20
N.-D.-G. 6 13 3 80 105 15
Valleyfield 7 13 0 82 89 14
Roumont 7 13 0 82 89 14

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR
G P N Pts Pts
Québec 23 3 1 153 73 47
Victoriaville 15 11 1 119 98 31
Laval 13 12 1 123 121 27
MTL-Nord 11 14 2 95 106 24
St-Hyacinthe 9 19 0 95 149 18
St-Richard 9 19 0 95 149 18

**ARRÊTS: DUFOUR 15 7 13-35
GIACOMINI 3 11 13-27</**